

POUR RENFORCER LE PARTENARIAT VERT,
BAN KI-MOON ATTENDU PROCHAINEMENT À ALGER P 2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Jeudi 22 Janvier 2026 / N° 1254 / Prix : 20 DA



CAN 2025 : la CAF prononce ses sanctions après Algérie-Nigeria
La FAF engage une procédure de recours P 16



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
AU SEMICA 2026 :

**« Bâtir une
Afrique
souveraine
de son destin
économique »**

À l'ouverture du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026), le président Abdelmadjid Tebboune a lancé un appel vibrant à l'Afrique pour qu'elle prenne en main la valorisation de ses ressources naturelles, afin d'en faire un levier de développement économique et social durable. Un message fort, porté par le ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab. P 3

FACE AUX TENSIONS SÉCURITAIRES PERSISTANTES DANS LA RÉGION,
LA DIPLOMATIE RELIGIEUSE COMME REMPART CONTRE L'EXTRÉMISME AU SAHEL P 4



Benjamin Stora :

**« Sans reconnaissance
des crimes coloniaux, la
relation franco-algérienne
restera fragile »**

P 06

Anticipant les risques climatiques

Le gouvernement examine un plan national de résilience

Le gouvernement a examiné un plan national d'adaptation au changement climatique, destiné à renforcer la résilience de l'Algérie face aux menaces sur l'eau, l'agriculture et les écosystèmes. Les ministres ont aussi examiné le projet de décret pour moderniser la production audiovisuelle et le dispositif d'accompagnement des jeunes en situation d'assistance. P 3



À la faveur d'un protocole d'accord conclu entre les deux pays

Le phosphate algérien s'apprête à accéder au marché indonésien

Une nouvelle passerelle s'ouvre entre l'Algérie et l'Asie du Sud-Est dans le secteur des ressources minières. Le phosphate algérien s'apprête à accéder au marché indonésien à la faveur d'un protocole d'accord conclu entre la Société des Mines de Phosphate Algérienne (SOMIPHOS), filiale du groupe Sonarem, et le géant indonésien des engrais, Pupuk Indonesia. L'accord a été signé mardi lors d'une cérémonie officielle présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Bekir Tafer, de l'ambassadeur de la République d'Indonésie en Algérie, ainsi que du vice-ministre indonésien de l'Agriculture. L'information a été rendue publique hier dans un communiqué du groupe Sonarem. Ce protocole établit un cadre de coopération et de partenariat entre les deux parties dans le domaine du phosphate. Il prévoit notamment l'étude des modalités d'approvisionnement du groupe Pupuk Indonesia en phosphate algérien, parallèlement à l'exploration d'opportunités d'investissement conjoint dans les activités d'extraction et de transformation de cette ressource stratégique en Algérie. Le document ouvre également la voie au développement de projets liés aux produits dérivés du phosphate. Dans le prolongement de la signature de cet accord, le directeur général du groupe Sonarem, Reda Belhadj, a reçu, mercredi 21 janvier, une délégation de Pupuk Indonesia conduite par son président-directeur général, Rahmad Pribadi. La rencontre s'est déroulée en présence du P-DG de la Société algérienne des Mines de Phosphate (SOMIPHOS), Mokhtar Lakhela, ainsi que de plusieurs cadres dirigeants des deux groupes. Les échanges ont mis en avant la volonté commune de dépasser le cadre des intentions pour engager une coopération concrète sur le terrain. Les deux parties ont insisté sur l'importance de renforcer le partage d'expertises et de données techniques, tout en examinant les propositions respectives en matière d'investissement industriel. À cette occasion, Reda Belhadj a réaffirmé l'engagement de Sonarem à accompagner des partenariats stratégiques à forte valeur industrielle et économique, en phase avec la vision de l'État visant à valoriser les ressources minières nationales, à diversifier les sources de croissance et à consolider la position de l'Algérie comme acteur crédible et fiable au sein des chaînes de production mondiales. De son côté, le P-DG de Pupuk Indonesia a souligné l'intérêt marqué de son groupe pour le potentiel minier de l'Algérie, se disant prêt à avancer vers la construction d'un partenariat opérationnel, durable et mutuellement bénéfique avec SOMIPHOS et le groupe Sonarem.

R. E.

BENJAMIN STORA :

« Sans reconnaissance des crimes coloniaux, la relation franco-algérienne restera fragile »

L'historien français Benjamin Stora appelle la France à reconnaître officiellement les crimes coloniaux commis en Algérie, condition, selon lui, d'une relation franco-algérienne apaisée et durable. Face aux résistances politiques et à la montée de l'extrême droite, il alerte sur le risque d'un recul mémoriel et plaide pour la sanctuarisation des avancées déjà obtenues et la reprise d'un travail historique rigoureux et partagé.

PAR NASSIM TERKI

L'historien français Benjamin Stora a réaffirmé la nécessité pour la France de procéder à une reconnaissance officielle des crimes coloniaux commis en Algérie, marqués notamment par les massacres de populations algériennes et la dépossession massive des terres. Un pan de l'histoire, a-t-il rappelé, que certains courants politiques en France continuent de contester ou de relativiser. Intervenant dimanche soir sur la chaîne algérienne AL24news, Benjamin Stora a souligné que les relations entre Paris et Alger s'inscrivent dans une réalité historique et géographique incontournable. « La France et l'Algérie sont condamnées à s'entendre », a-t-il déclaré, estimant que la France devrait accepter pleinement ce qu'est l'Algérie aujourd'hui : un État souverain, porteur de son nationalisme et issu d'une longue lutte de libération. Selon lui, les crises récurrentes qui affectent les relations bilatérales n'annulent pas une dynamique profonde : « Les relations entre les deux pays sont naturellement appelées à reprendre ». Pour l'historien, la clé d'une relation franco-algérienne saine et durable réside dans une acceptation sans réserve de la souveraineté algérienne par l'ancienne puissance coloniale. Cette



reconnaissance, a-t-il insisté, ne saurait se limiter à des gestes symboliques ou protocolaires ; elle suppose l'admission pleine et entière de la légitimité de l'État algérien, né d'une guerre de libération marquée par une extrême violence. Spécialiste reconnu de la colonisation et de la guerre d'Algérie, Benjamin Stora a rappelé l'importance d'un travail historique rigoureux et partagé pour refonder les liens entre les deux pays. Il a évoqué à ce titre la Commission mixte algéro-française « His-

toire et Mémoire », mise en place à l'initiative du président de la République Abdelmadjid Tebboune. L'historien a exprimé l'espoir de voir ce processus reprendre rapidement, soulignant que les jeunes générations, des deux côtés de la Méditerranée, ont un besoin pressant d'accéder à une connaissance complète de ce passé. Il a toutefois regretté que les travaux engagés par les historiens au sein de cette commission aient été « littéralement percutés par la politique ». Selon lui, il est indis-

pensable de revenir à une démarche scientifique autonome, seule à même de permettre une transmission rigoureuse et apaisée de cette histoire complexe. Revenant sur la période de l'occupation française de l'Algérie, de 1830 à 1962, Benjamin Stora a mis en avant les violences structurelles du système colonial : « la dépossession des Algériens de leurs terres, les vols, les massacres », qu'il qualifie de crimes contre l'humanité. Il a déploré l'absence de ces réalités dans les manuels scolaires français et appelé à une reconstruction de ce récit historique afin de le rendre accessible à l'ensemble de la société française. L'ouverture et le partage des archives entre historiens algériens et français constituent, selon lui, une étape essentielle de ce processus. Enfin, l'historien a exprimé ses inquiétudes face à la progression de l'extrême droite en France. Il redoute que l'arrivée au pouvoir de ce courant politique ne conduise à un démantèlement des avancées mémorielles déjà obtenues. Il a appelé à « sanctuariser » les mesures actées ces dernières années, notamment la reconnaissance officielle par la France de certains assassinats et enlèvements, ainsi que l'ouverture partielle des archives. Ces avancées, a-t-il rappelé, ne constituent qu'un point de départ et doivent être protégées de toute remise en cause. ■

POUR RENFORCER LE PARTENARIAT VERT

Ban Ki-moon attendu prochainement à Alger

L'ancien secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, se rendra prochainement en Algérie en sa qualité de président du conseil d'administration de l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI). C'est ce qui ressort d'un communiqué du ministère des Affaires étrangères ponctuant une entrevue tenue ce mardi entre le SG du ministère, Lounes Magramane, et le directeur de cet institut, Sanghyup Kim, qui a effectué une visite de travail en Algérie les 20 et 21 janvier 2026. Ban Ki-moon se rendra à Alger sur invitation qui lui a été adressée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, souligne le communiqué, affirmant que les préparatifs de cette visite ont été abordés à l'occasion de la rencontre entre le SG du ministère et le

directeur du GGGI. Par ailleurs, note le communiqué, au cours de leur rencontre, Lounes Magramane et Sanghyup Kim, ont examiné les opportunités et perspectives de coopération entre l'Algérie et l'Institut dans les domaines de l'environnement, du développement durable et de la transition énergétique, à la suite de l'adhésion de l'Algérie à cet institut en août 2025, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. À cette occasion, le Secrétaire général du MAE a souligné que l'adhésion de l'Algérie à cette institution s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale ambitieuse visant à établir des partenariats internationaux et régionaux afin de faire face au problème croissant du changement climatique et de renforcer la durabilité environnementale de l'économie nationale. Pour sa part, le Directeur



exécutif de l'institut a salué la dynamique positive observée dans les relations de coopération depuis l'adhésion de l'Algérie à cette institution internationale, ce qui a permis d'élaborer une feuille de route incluant la concrétisation de projets tangibles susceptibles de promouvoir la coopération technique au service des

besoins nationaux dans divers domaines connexes. À la fin de la rencontre, Monsieur le Secrétaire général a supervisé la cérémonie de signature de l'accord de siège, qui permettra à l'Institut mondial de la croissance verte d'entamer les démarches pratiques pour l'ouverture d'un bureau en Algérie. ■

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdolkader Safir,
02 Rue Farid Zouluouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DANS UN MESSAGE AU SEMICA 2026 : « Bâtir une Afrique souveraine de son destin économique »

Dans un message lu en son nom par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, à l'ouverture du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026), le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a exhorté l'Afrique à valoriser ses ressources.

PAR MAHDI B.

Ouvert officiellement hier à Ndjamena, le SEMICA TCHAD 2026 (21-23 janvier 2026) réunit ministres et professionnels des Mines et de l'Energie africains, une rencontre tournée vers l'exploitation des ressources minières et d'hydrocarbures au profit des peuples du continent et son développement. Mines et ressources pétrolières seront au centre de rencontres et de conférences dirigées par des officiels et des experts des pays participants, dont l'Algérie, axées sur l'exploitation de ces ressources minières au profit du développement en Afrique. Dans son message aux pays participants, le gouvernement tchadien, qui organise cette édition avec l'Algérie comme pays invité d'honneur, souligne qu'à travers cette édition, il "réaffirme son engagement à faire du secteur des mines un levier stratégique important de développement". A l'ouverture des travaux du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026), et devant le Président Tchadien, Mahamat Debi Itno, les ministres, experts et diplomates africains, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé hier mercredi "la disponibilité de l'Algérie à partager son expertise avec les pays africains frères, notamment dans les domaines de l'exploration, de la production, de la transformation, de la formation, ainsi que de la recherche et du développement". Dans un message lu en son nom par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, le Président Tebboune a rappelé "l'expérience algérienne dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, basée sur la maîtrise nationale des ressources, le développement des chaînes de valeur et le renforcement des capacités humaines", avant d'affirmer que "l'Algérie place la coopération africaine au cœur de sa politique étrangère". Mieux, a-t-il ajouté, l'Algérie "accorde une importance particulière aux projets régionaux structurants qui renforcent l'intégration économique, soutiennent la sécurité énergétique et contribuent à la réalisation d'un développement commun", avant de renouveler "l'engagement de l'Algérie à accompagner les efforts africains visant à bâtir une économie continentale forte, solidaire et durable". "La participation de l'Algérie au Salon SEMICA Tchad 2026, a-t-il dit, s'inscrit dans cette dynamique en tant qu'opportunité de renforcer le dialogue entre les acteurs des secteurs des mines et des hydrocarbures, d'explorer les opportunités de partenariat et d'investissement et d'échanger les expertises,



contribuant ainsi au soutien du processus de développement en République du Tchad et sur l'ensemble du continent africain". "La participation de l'Algérie à cet important événement continental en tant qu'invitée d'honneur reflète son engagement constant en faveur du soutien à la coopération africaine et du renforcement du partenariat Sud-Sud, partant de la conviction profonde que l'avenir de l'Afrique se construit par les efforts de ses propres enfants et par la complémentarité de ses capacités et de ses ressources", a tenu à rappeler le président de la République. D'autre part, il a expliqué que si "le continent africain regorge d'immenses richesses naturelles, notamment dans les domaines des hydrocarbures et des minerais stratégiques, le véritable défi, a-t-il souligné, réside dans la bonne gestion et la valorisation de ces ressources, ainsi que dans leur transformation en un véritable levier de développement économique et social durable, de création de valeur ajoutée et d'emplois, au service des aspirations des peuples africains". "Dès lors, affirme-t-il, il y a nécessité d'instaurer une gouvernance saine du secteur des industries extractives, fondée sur la transparence, la localisation du savoir, le transfert de technologie, le respect des normes environnementales, le renforcement du contenu local,

ainsi que sur l'encouragement des investissements responsables et des partenariats équilibrés garantissant des bénéfices mutuels". "Le ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Arkab, et la délégation l'accompagnant tiendront aussi une série de rencontres bilatérales avec nombre de ministres et de chefs d'entreprises tchadiennes et internationales participant à l'événement, notamment celles opérant dans les domaines de l'énergie, des mines et de l'industrie, en vue d'examiner les perspectives de coopération, de renforcer les opportunités d'investissement et d'échanger les expertises", indique un communiqué du ministère. Au niveau de son pavillon au SEMICA Tchad 2026, l'Algérie fera d'autre part la promotion des activités des groupes Sonatrach, Sonarem et Naftal et mettra en avant son expertise et son expérience dans les domaines des hydrocarbures et des mines. L'une des principales plateformes africaines dédiées aux secteurs des mines, des carrières et des hydrocarbures, le SEMICA Tchad 2026, réunit des décideurs, des investisseurs et des experts de plus de 45 pays pour explorer les opportunités d'investissement, établir des partenariats stratégiques et discuter des défis du secteur à l'horizon 2030, au service du développement durable en Afrique. ■

ANTICIPANT LES RISQUES CLIMATIQUES Le gouvernement examine un plan national de résilience

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers stratégiques, selon un communiqué des services du Premier ministre. D'après le communiqué, le gouvernement a poursuivi l'examen du projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité de production audiovisuelle et de tournage des œuvres audiovisuelles. Ce texte s'inscrit dans le cadre du parachèvement de la promulgation des textes d'application de la loi relative à l'activité audiovisuelle. Le même communiqué précise que ce décret vise à mettre en place un dispositif réglementaire

intégré, destiné à encadrer l'activité de production audiovisuelle, tout en facilitant l'intégration des solutions et outils numériques dans le processus de dépôt et de traitement des demandes y afférentes. Selon la même source, le gouvernement a également entendu une communication relative aux mécanismes et programmes proposés pour la prise en charge des jeunes assistés âgés de plus de 18 ans. Cette catégorie fait l'objet, précise la même source, d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics, à travers la mise en place d'un cadre spécifique visant à accompagner ces jeunes vers l'autonomie, l'insertion profes-

sionnelle et l'intégration sociale durable, sans entraves. Enfin, le gouvernement a pris connaissance d'une communication sur le plan national d'adaptation au changement climatique, indique le communiqué. Ce plan constitue un outil stratégique destiné à renforcer la résilience de l'Algérie face aux effets du changement climatique et aux défis environnementaux. Toujours selon le communiqué, ce plan identifie les principaux impacts sur les ressources hydriques, l'agriculture, la santé et les écosystèmes, et prévoit des outils opérationnels, notamment la cartographie de vulnérabilité et l'élaboration de plans communaux d'adaptation. ■

Éditorial l'EXPRESS

Valorisation des ressources, l'impératif africain

PAR SALIMA H.

Le message délivré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux pays africains, à l'occasion du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026), traduit la volonté de voir l'Afrique assumer pleinement sa souveraineté économique, en tirant profit de ses innombrables richesses, en vue d'édifier un avenir meilleur pour les pays et les populations. Le Président de la République a également réaffirmé l'engagement de l'Algérie à soutenir les efforts africains visant à bâtir une économie continentale forte, inclusive et durable. En prenant en main la gestion, l'exploitation et la valorisation de leurs ressources, les pays du continent, qui regorge de ressources naturelles et de potentialités énormes dans tous les domaines, s'attelleront à la mission d'endiguer la dépendance persistante du continent à l'exportation de matières premières brutes, et d'ouvrir enfin la voie à une économie de transformation, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois, dans le cadre de stratégies économiques réfléchies et volontaires. La bonne gouvernance des industries extractives, fondée sur la transparence, le transfert de technologies, le respect des normes environnementales et le renforcement du contenu local - selon le message adressé par le président de la République - doit être une condition incontournable pour mettre les ressources et les richesses du continent au service plein et entier du développement économique et social, plutôt qu'un facteur de fragilisation comme c'est souvent encore le cas au sein de nombreux pays africains. Dans un contexte de concurrence accrue entre puissances pour l'accès aux ressources africaines, sans plus-value économique, ni transfert technologique en faveur du continent, la coopération Sud-Sud pragmatique et équilibrée s'impose également en tant que voie économique salutaire. Le président de la République n'a pas manqué d'exprimer la pleine la disponibilité de l'Algérie à partager son expertise avec les pays africains, en matière d'exploration, de production, de transformation, de formation, et de recherche et développement. Le chef de l'Etat a affirmé en outre que notre pays accorde une importance particulière aux projets régionaux, favorisant l'intégration économique, la sécurité énergétique et le développement partagé. Pour l'Algérie, il est ainsi primordial de bâtir une Afrique actrice de son destin économique, consciente que la prise en charge de ses ressources est indissociable de sa souveraineté politique et de son développement durable.

Lutte contre le blanchiment d'argent La Cour d'Alger prône une approche anticipative

La Cour d'Alger a organisé, hier mercredi, une journée d'étude intitulée «Nouveauté en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme à la lumière de la loi 25-10». Lors de cette rencontre, les participants ont souligné la nécessité d'adopter «une approche anticipative», fondée sur l'évaluation continue des risques liés au blanchiment d'argent, ainsi que sur le renforcement de la coopération pour prévenir et lutter contre ce type de crime, afin de protéger l'économie nationale et la stabilité sociale. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président de la Cour d'Alger, M. Mohamed Bouderbala, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la «concrétisation de la politique générale de l'Etat, visant à renforcer l'Etat de droit, à promouvoir l'action judiciaire et à accompagner les évolutions législatives afin de faire face aux crimes financiers graves, notamment les crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme». Ces crimes constituent «une menace directe à l'économie nationale, à la crédibilité du système financier et à la stabilité sociale», ce qui a nécessité l'amendement de la loi 25-10, a-t-il affirmé, rappelant que la justice représente «la pierre angulaire dans l'application de la loi». Il a également précisé que la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est «une bataille d'Etat, qui requiert une vigilance collective et une coordination continue entre l'ensemble des acteurs concernés». De son côté, le Procureur général près la Cour d'Alger, M. Mohamed El Kamel Ben Boudiaf, a estimé que ces crimes étaient «l'une des formes les plus dangereuses de la criminalité contemporaine», se caractérisant par un «caractère organisé s'appuyant sur des moyens financiers et techniques très sophistiqués», sans parler de leur «dimension transnationale, ce qui impose de multiplier les efforts et d'adapter les méthodes de travail» pour faire face à ce phénomène. Dans le même contexte, il a précisé que cette loi comporte des dispositions «efficaces» permettant de tracer le parcours des fonds suspects, d'identifier le bénéficiaire effectif et de saisir les revenus des activités criminelles, ce qui «assure la dissuasion et protège l'ordre public économique», insistant sur la nécessité d'adopter «une approche proactive fondée sur l'évaluation continue des risques de blanchiment d'argent à travers la collecte, l'analyse et l'exploitation de l'information». Pour sa part, le juge d'instruction au Pôle pénal spécialisé dans la lutte contre la criminalité financière et économique, M. Abdelhamid Krarcha, a souligné l'importance de «suivre la traçabilité des flux de fonds suspects et de les confisquer», notamment dans un contexte de «développement technologique accéléré du commerce international et d'émergence des cryptomonnaies». Cette journée d'étude a été sanctionnée par une série de recommandations visant à «renforcer le contrôle dans tous les secteurs et assurer la formation continue des différents acteurs». **R. N.**

FACE AUX TENSIONS SÉCURITAIRES PERSISTANTES DANS LA RÉGION La diplomatie religieuse comme rempart contre l'extrémisme au Sahel

Les travaux du colloque scientifique de haut niveau intitulé « La diplomatie religieuse au Sahel : enjeux et perspectives » ont été ouverts hier à Alger, dans un contexte régional marqué par la persistance des tensions sécuritaires et la montée des discours extrémistes. La rencontre entend mettre en avant le rôle de la référence religieuse dans la promotion des valeurs de modération, de juste milieu et de coexistence, considérées comme des leviers essentiels de stabilité pour les sociétés sahéliennes.

PAR NASSIM T.

Organisé par la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams des pays du Sahel (LOPIS), en coopération avec le Haut-Conseil islamique (HCI), le colloque a rassemblé des responsables institutionnels, des autorités religieuses et des chercheurs autour d'une réflexion sur les usages contemporains de la diplomatie religieuse. L'ouverture s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Mamoune El-Kacimi El-Houceini, ainsi que du conseiller auprès du président de la République chargé des Affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni. Étaient également présents le califat général de la confrérie Tidjania, Cheikh Ali Belarabi Tidjani, le président du Haut-Conseil islamique, Mabrouk Zaid El Kheir, le secrétaire général de la LOPIS, Lakhmissi Bezaz, et le directeur général de l'Institut national d'études stratégiques globales (INESG), Abdelaziz Medjahed. La diversité des profils réunis a donné à la rencontre une dimension à la fois institutionnelle, spirituelle et académique. Le programme du colloque s'articule autour d'une séance scientifique spécialisée, complétée par des communications et des échanges animés par des oulé-

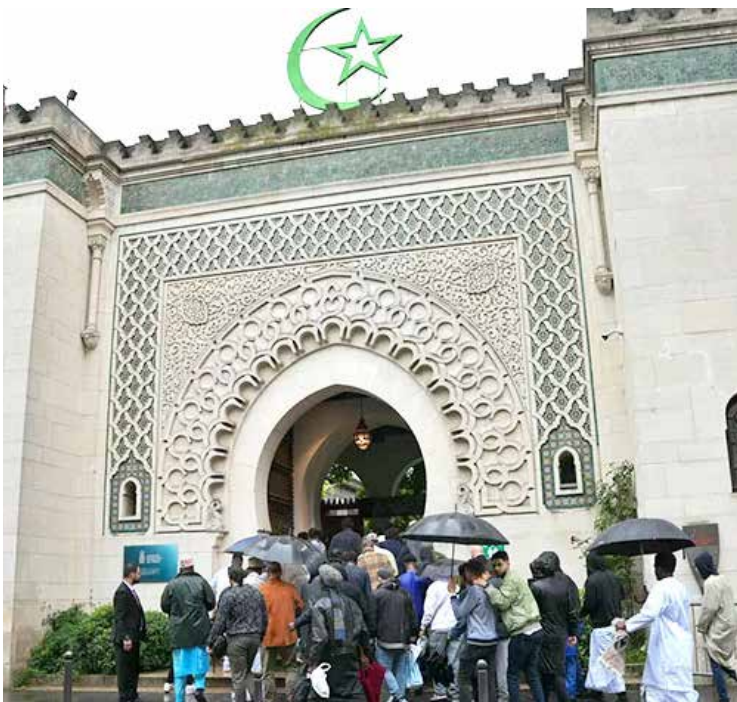


mas et des universitaires venus d'Algérie et de plusieurs pays du Sahel. Parmi les intervenants figurent le Dr Abderrahmane Senouci et le professeur Mohamed Dhaif, pour l'Algérie, le cheikh Moussa Sarr, pour la Mauritanie, le Dr Hamza Ahmada Mousa, pour le Tchad, et le cheikh Alfa

Dahia Konta, pour le Mali. À travers ces contributions, les participants interrogent les fondements, les mécanismes et les limites de la diplomatie religieuse dans un espace sahélien confronté à des défis multiples : radicalisation violente, fragilisation des institutions, mais aussi

concurrence des influences idéologiques. L'accent est mis sur l'expérience algérienne en matière de référence religieuse, souvent citée comme un modèle de régulation fondé sur l'ancrage institutionnel, le pluralisme confrérique et la centralité du discours de modération. ■

APRÈS UNE POLÉMIQUE LIÉE À UNE CONFÉRENCE DIFFUSÉE EN LIGNE La Grande Mosquée de Paris réaffirme son combat contre l'antisémitisme



PAR BOUALEM B.

La Grande Mosquée de Paris a rendu public mardi dernier un communiqué signé par son recteur, Chems-Eddine Hafiz. L'institution y exprime sa stupeur totale face à une polémique qui l'accuse

d'antisémitisme et de négationnisme. Tout est parti d'un extrait d'une conférence du 19 novembre 2025, donnée par l'écrivain et historien Gabriel Souleyka lors des « Mercredis du savoir » organisés par la mosquée et diffusés en live sur YouTube. Il y parlait du bilan tragique de

la colonisation française en Algérie, et a comparé le nombre de victimes à celui de la Shoah en citant « un million de morts ». Cette phrase a fait réagir des médias et plusieurs associations. Gabriel Souleyka a immédiatement réagi. Il a posté mardi une vidéo et un communiqué pour reconnaître une « erreur d'expression ». Il précise qu'il faisait référence au seul bilan d'Auschwitz avec ce chiffre d'un million. Sans ambiguïté, il réaffirme que « l'Holocauste est un génocide qui a fait six millions de victimes juives », et que toute minimisation, relativisation ou négation est « moralement, historiquement inacceptable et doit être systématiquement combattue ». Il ajoute qu'il n'a « jamais, au grand jamais, nié ou hiérarchisé les souffrances » dans sa carrière. La mosquée annonce qu'elle va ajouter une note en description de la vidéo pour clarifier cette erreur. Pour rappel, Souleyka avait déjà été invité en mai 2024 pour présenter son roman *Voleurs d'âme*, qui plonge dans l'horreur d'Auschwitz à travers l'histoire d'une femme déportée. Cela montre bien que son engagement pour la mémoire de la Shoah est constant. Le communiqué lève toute ambiguïté.

L'antisémitisme va à l'encontre de l'islam pur, et un vrai musulman ne peut pas en être complice. La Grande Mosquée se battra contre ce « poison », et contre toutes les haines et racismes qui fracturent la France. La Grande Mosquée de Paris évoque avec fierté l'héritage de son fondateur, Si Kaddour Benghabrit, et des imams comme Abdelkader Mesli, déporté à Dachau et Mauthausen, qui ont sauvé des Juifs pendant l'occupation. Cet esprit, elle le perpétue aujourd'hui. Face à ce qu'elle voit comme une « nouvelle tentative de déstabilisation », la mosquée pointe du doigt une « campagne médiatique » qui la cible sans cesse au motif qu'elle défend la place des musulmans français dans la société. Dans un climat où les débats sur l'histoire et les liens entre communautés sont extrêmement sensibles en France, le communiqué de la Grande Mosquée de Paris ferme la porte à la polémique. Il réaffirme haut et fort le rejet de l'antisémitisme et du négationnisme, tout en dénonçant une instrumentalisation malveillante. La mosquée conclut en rappelant son combat quotidien pour la fraternité et l'unité nationale. ■

AU 3^E JOUR DU LANCEMENT DU DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE DES NON-ASSURÉS SOCIAUX

3000 personnes ont accès gratuit à 5500 médicaments

La carte électronique pour les personnes démunies sans assurance sociale permet d'accéder à 5 500 médicaments traitant les maladies chroniques et aiguës. L'utilisation de la carte, sur le principe du tiers payant, se fait au niveau des plus de 13 000 pharmacies conventionnées, avec la sécurité sociale. Au troisième jour de son lancement, près de 3000 personnes bénéficient de ce dispositif », a indiqué hier Abdelhafid Djeghri, directeur des prestations à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS).

PAR MERIEM KACI

S'exprimant dans l'émission « L'Invité de la rédaction » sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le directeur des prestations à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), Abdelhafid Djeghri a indiqué que la carte électronique pour les personnes démunies sans assurance sociale permet d'accéder à 5 500 produits pharmaceutiques, couvrant aussi bien les affections chroniques que les maladies aiguës. M. Djeghri a également souligné que « l'accès aux médicaments se fait désormais à travers le réseau national des officines privées conventionnées avec la sécurité sociale. « Plus de 13 000 pharmacies sont aujourd'hui partenaires de la CNAS, offrant ainsi une proximité géographique et un accès facilité aux bénéficiaires, quel que soit leur lieu de résidence », a-t-il dit. Pour M. Djeghri, « la carte électronique constitue un tournant en matière de modernisation de la gestion. Toutes les informations nécessaires à l'identification du bénéficiaire, à ses droits et, le cas échéant, à ses traitements chroniques y sont intégrées. Cette dématérialisation permet d'alléger les procédures, de réduire l'usage du papier et de garantir une meilleure fluidité dans l'accès aux soins. Pour les enfants mineurs atteints de maladies chroniques, une carte individuelle est délivrée afin de permettre un suivi médical régulier et des soins récurrents sans contrainte ». Sur le plan opérationnel, Abdelhafid Djeghri a précisé que « la CNAS s'est fixé un délai de 15 jours après réception des listes validées par les commissions de wilaya pour produire et acheminer les cartes. À ce jour, plus de 375 personnes, auxquelles s'ajoutent leurs enfants mineurs, ont déjà été recensées dans 23 wilayas, et les estimations font état de 2 000 à 3 000 bénéficiaires potentiels à l'échelle nationale ».



Le même responsable a souligné « l'importance du contrôle et du suivi », soulignant que « le système électronique permettra de prévenir les abus, de contrôler la cohérence entre prescriptions et états de santé, et de constituer une base de données fiable pour orienter les futures décisions en matière de protection sociale ». Pour Abdelhafid Djeghri, ce dispositif officiellement mis en œuvre ce lundi incarne la « volonté de l'État » d'assurer un accès équitable aux soins et de renforcer progressivement l'intégration sociale des personnes les plus vulnérables ». Cette carte s'adresse en effet, à une catégorie bien précise de citoyens : les personnes sans revenus, non affiliées à un régime de sécurité sociale et ne bénéficiant d'aucun dispositif de soutien existant. Contrairement aux salariés, aux chômeurs indemnisés,

aux personnes en situation de handicap ou aux bénéficiaires des allocations de solidarité, ces citoyens ne disposaient jusque-là d'aucune couverture leur permettant d'accéder régulièrement aux médicaments ». Il y a lieu de préciser que pour être reconnue comme personne démunie non assurée sociale, la démarche commence au niveau de l'Assemblée populaire communale du lieu de résidence. Le citoyen concerné doit y déposer un dossier administratif attestant de sa situation sociale. Après enquête, le dossier est transmis à une commission de wilaya qui statue officiellement sur l'éligibilité. Une fois cette qualité reconnue, la personne peut bénéficier du nouveau dispositif prévu par le décret exécutif 24-287 fixant les modalités de prise en charge médicale des démunis non-assurés sociaux. ■

INTEMPÉRIES

La Protection civile poursuit ses interventions



Les services de la Protection civile poursuivent les interventions sur le terrain, à la suite des intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, en mobilisant tous les moyens humains et matériels pour assurer la célérité et l'efficacité des opérations.

Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur des statistiques et de la communication au sein de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le Commandant Nassim Bernaoui, a indiqué que les services de la Protection civile ont mobilisé tous les moyens hu-

ains et matériels, pour une plus grande efficacité et célérité des interventions sur le terrain, précisant que « des plans spéciaux ainsi que des mesures préventives proactives ont été mis en place afin de préserver l'intégrité des citoyens et protéger leurs biens ». L'intervenant a détaillé que, durant les dernières 24 heures, 3.343 interventions, ayant concerné notamment l'évacuation sanitaire, les accidents de circulation, l'absorption des eaux pluviales sur les routes et au niveau des bâtiments, ainsi que le secours de personnes bloquées à l'intérieur de leurs véhicules ont été enregistrées à travers plusieurs wilayas du pays. Dans ce contexte, le responsable a rappelé la nécessité de suivre les consignes et les conseils émis par les services de la Protection civile en cette période d'intempéries, en réduisant la vitesse au volant pour les conducteurs, en utilisant les feux de croisement, en respectant la distance de sécurité, en évitant d'exécuter les manœuvres et les dépassements dangereux, et à s'éloigner des oueds. M. Bernaoui a, en outre, appelé à contacter en cas d'incident les services de la Protection civile sur le numéro vert 1021 ou le numéro d'urgence 14 en précisant la nature du danger et l'adresse exacte. ■

Campagne de sensibilisation « Ramadhan et santé »

Les recommandations du ministère aux malades chroniques

Le ministère de la Santé a lancé hier une campagne de sensibilisation sur le : « Ramadhan et la santé », en présence de représentants du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du secrétaire général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire ainsi que des experts, a indiqué hier un communiqué du ministère. Rappelant les vertus du mois sacré pour la santé humaine, le SG du ministère Mohamed Talhi qui a présidé cette journée d'étude à l'hôtel Sofitel d'Alger a souligné que les patients souffrant de diabète, d'hypertension artérielle, de maladies cardiovasculaires, d'insuffisance rénale, de troubles respiratoires ou d'autres pathologies chroniques pourraient « s'exposer à de réels risques de santé » s'ils jeûnent sans un suivi médical rigoureux ou sans une adaptation de leurs traitements. M. Talhi a également affirmé que « notre responsabilité réside dans la sensibilisation de tous les citoyens souffrant de maladies chroniques quant à la nécessité de consulter leur médecin traitant avant de décider de jeûner. En effet, « seul le médecin est en mesure d'évaluer l'état de santé et de déterminer si le jeûne est sûr, s'il nécessite des ajustements ou s'il représente un risque réel pour la santé du patient », ajoute la même source. Dans le même contexte, le SG du ministère a rappelé que le respect de l'avis médical ne contredit pas la foi mais reflète un « respect profond » pour la valeur de la vie, qu'il convient de préserver et de protéger. Ainsi, l'écoute de son corps, le respect des limites de la maladie et l'assiduité au traitement sont autant de manifestations de sagesse et de responsabilité. « Le diabète constitue un exemple concret de la nécessité de rester vigilant, car un jeûne non régulé peut provoquer une baisse ou une hausse dangereuse du taux de sucre dans le sang (hypoglycémie ou hyperglycémie), en plus de risques de déshydratation et de complications de santé ». De même, les patients souffrant de pathologies cardiaques ou rénales s'exposent à de graves risques s'ils ne respectent pas les recommandations médicales. M. Talhi a également souligné l'importance d'accorder une « attention particulière aux personnes âgées », qui souffrent souvent de plusieurs maladies chroniques et sont plus vulnérables à l'épuisement, à la déshydratation et aux complications. Ce constat s'applique également aux femmes enceintes ou allaitantes, ainsi qu'aux personnes sous traitement médicamenteux régulier. Il a par ailleurs insisté sur le fait que le mois de Ramadan ne doit pas être une source de pression sociale ou de sentiment de culpabilité. « Nul ne devrait être poussé à mettre sa santé en péril », a-t-il dit soulignant que la préservation de soi est un devoir, la maladie est une excuse valable (une dispense) et la miséricorde est l'essence même de cette religion. » Il a également rappelé l'importance d'adopter un mode de vie sain durant ce mois sacré, en privilégiant une alimentation équilibrée lors du S'hour et de l'Iftar. Cela implique d'éviter l'excès d'aliments gras et sucrés, de veiller à boire des quantités suffisantes d'eau et de s'accorder un temps de repos et de sommeil adéquat, particulièrement pour les personnes à la santé fragile. De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana, a affirmé que le jeûne peut être pratiqué en toute sécurité tant que chaque individu prend en compte ses besoins de santé ainsi que les exigences du système de soins. M. Habimana a également insisté sur la nécessité de suivre les conseils et les directives du médecin, lesquels doivent être adaptés à l'état de santé spécifique de chaque personne. »

M. K.

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES DE MADRID

L'Algérie entend creuser son filon exceptionnel

PAR INÈS B.

L'Office national du tourisme (ONT), en collaboration avec plusieurs opérateurs touristiques, participe à la 46e édition du Salon international du tourisme FITUR Madrid, qui se tient à Madrid, la capitale espagnole, du 21 au 25 janvier 2026.

Cette participation s'inscrit dans une stratégie plus large de promotion touristique, avec des efforts pour présenter un tourisme axé sur la culture, les rencontres et des paysages variés, des villes historiques au désert.

Selon un communiqué de l'ONT, publié hier, cette participation s'inscrit dans son programme d'action pour le premier semestre, qui vise à promouvoir l'Algérie comme destination touristique sur les marchés internationaux et à valoriser la richesse de son patrimoine naturel et culturel, notamment auprès du marché espagnol. Ce dernier revêt une importance palpable en raison du nombre croissant de touristes espagnols visitant l'Algérie, ainsi que de l'importante communauté algérienne présente en Espagne, ce qui facilite la promotion directe.

FITUR Madrid figure parmi les dix principaux événements touristiques internationaux et se classe au deuxième rang mondial des salons du tourisme après l'ITB Berlin. Sa précédente édition a attiré environ 255 000 visiteurs, avec la participation de 156 pays, dont 101 officiellement représentés, et plus de 9 500 entreprises exposantes. Afin de promouvoir davantage l'Algérie comme destination touristique, l'Office national du tourisme a inauguré un pavillon d'exposition, alliant tradition et modernité, qui met en valeur les principaux attraits touristiques du pays, notamment les richesses naturelles et culturelles du Sud.

Par ailleurs, la communication et les partenariats avec les opérateurs touristiques étrangers et les médias internationaux seront intensifiés. Des vidéos et des photographies promotionnelles seront diffusées, ainsi que des visites virtuelles en 3D. Des artisans participeront également à l'événement, présentant des produits et des objets artisanaux reflétant le patrimoine culturel national.

L'objectif de la participation de l'Algérie est de

L'Algérie veut marquer sa présence au Salon international du tourisme et des voyages (FITUR) à Madrid, où l'Office National du Tourisme (ONT) promeut ses richesses naturelles et culturelles, notamment le Sahara, en collaboration avec des opérateurs locaux, pour accroître sa visibilité sur les marchés européens et valoriser une destination authentique et diverse.



mettre en avant les atouts, présenter la diversité des paysages (Sahara, villes historiques) et la richesse culturelle, conclure des accords et renforcer la coopération avec des professionnels du tourisme, montrer une Algérie riche, encore à découvrir, avec une vision du voyage basée sur l'émotion et la rencontre et enfin exploiter les communications numé-

riques pour soutenir les opérations de promotion. L'ONT a invité les acteurs du tourisme algériens (agences, hôteliers, artisans) à participer, en sélectionnant les offres les plus pertinentes pour chaque marché.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'augmenter la visibilité de l'Algérie sur les marchés européens, souvent perçue comme

une destination sous-estimée mais en plein essor. L'Algérie utilise des événements internationaux comme FITUR à Madrid pour affirmer son potentiel touristique, en s'appuyant sur une image d'authenticité et de diversité, bien que le pays doit encore surmonter certains défis de perception et de promotion.

I.B.

Le ministère de l'Energie lance son site web officiel

Le ministère de l'Energie et des Énergies renouvelables a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement officiel de son nouveau site web, et ce, dans le cadre de la modernisation de ses outils de communication institutionnelle et du renforcement de sa présence numérique.

Ce site est une plateforme numérique institutionnelle visant à unifier et à encadrer l'information, ainsi qu'à garantir sa crédibilité, à travers la mise à disposition de données précises et actualisées sur les politiques publiques, les programmes, et les activités liées au secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, a précisé le ministère. Le lancement de ce site vise à renforcer

la communication institutionnelle et à permettre aux différents opérateurs et à toute personne intéressée, de consulter les nouveautés réglementaires et techniques, ainsi que les annonces officielles, contribuant ainsi au soutien de la transparence, à l'amélioration de la gouvernance et à l'accompagnement du processus de transformation numérique que connaît le secteur, note le communiqué.

A cet effet, le ministère a invité l'ensemble des intéressés à visiter le site et à consulter son contenu, en tant que canal officiel d'information, de suivi et d'interaction, via l'adresse électronique suivante : www.energy.gov.dz. conclut le communiqué.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Renforcement de la coopération avec l'Egypte

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu mardi à Alger, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte auprès de l'Algérie, Abdellatif Ellayeh, avec lequel il a examiné les moyens de promouvoir les échanges commerciaux et de renforcer les partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a porté sur les perspectives du renforcement de la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et l'Egypte, notamment en matière de promotion des échanges commerciaux et d'élargissement des partenariats entre les opérateurs économiques algériens et égyptiens, précise la même source.

À cette occasion, les deux parties ont réaffirmé la solidité et la profondeur des relations fraternelles et historiques unissant les deux pays, ainsi que leur volonté commune de hisser la coopération bilatérale à des niveaux supérieurs, au mieux des intérêts communs.

L'or franchit un nouveau seuil historique : plus de 4 800 dollars l'once

Les marchés mondiaux ont vécu ce mercredi un moment exceptionnel : le prix de l'or a dépassé pour la première fois de son histoire la barre des 4 800 dollars l'once. Une envolée spectaculaire qui confirme le retour en force du métal jaune comme valeur refuge, dans un contexte économique et géopolitique particulièrement instable.

Sur les marchés à terme, les contrats sur l'or ont bondi dès l'ouverture, inscrivant un nouveau record absolu. En quelques heures, le métal précieux s'est rapproché d'un seuil

symbolique supplémentaire, certains observateurs évoquant déjà la possibilité de voir l'once atteindre les 5 000 dollars d'ici la fin de la semaine si la dynamique actuelle se maintient, selon le site clicanoo.re.

Cette flambée est portée par plusieurs facteurs convergents. D'abord, un climat international tendu, marqué par des conflits persistants et des incertitudes diplomatiques, qui pousse les investisseurs à se détourner des actifs risqués. Ensuite, les anticipations de politiques monétaires plus accommodantes aux

États-Unis et en Europe renforcent l'attrait de l'or, traditionnellement perçu comme une protection contre l'inflation et la dépréciation des monnaies.

Les banques centrales jouent également un rôle clé. Depuis plusieurs mois, leurs achats d'or se multiplient afin de diversifier leurs réserves et de réduire leur dépendance au dollar. À cela s'ajoute un afflux d'investissements institutionnels et particuliers, soucieux de sécuriser leurs portefeuilles face à la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

L'ensemble du secteur des métaux précieux

bénéficie de cet engouement. L'argent, le platine et le palladium progressent eux aussi fortement, tandis que la demande d'or physique – lingots, pièces et bijoux – repart à la hausse dans de nombreuses régions du monde.

Reste à savoir si cette ascension fulgurante pourra se prolonger. Si certains analystes appellent à la prudence, rappelant que les marchés de l'or sont traditionnellement volatils, d'autres estiment que les conditions actuelles sont réunies pour inscrire durablement le métal jaune dans une nouvelle ère de prix élevés.

Khalil Hodna le souligne

«Seulement un tiers de la production d'électricité est consommé sur le marché intérieur»

PAR INÈS B.

C'est ce qu'a révélé hier le directeur de la communication du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Khalil Hodna, lors de son passage à la radio Chaîne 1. Face à ce constat, il a rappelé que le président Abdelmadjid Tebboune a demandé au gouvernement d'accéder aux marchés étrangers et d'exporter le surplus, notamment en fournissant 500 mégawatts à la Tunisie. Des projets d'exportation d'énergie vers l'Égypte et la Libye via la Tunisie sont également en cours, ainsi qu'un projet d'approvisionnement en énergie décarbonée pour l'Italie et l'Europe via un gazoduc sous-marin. Dans le même ordre d'idées, M. Hodna a déclaré que le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables s'engage à accélérer sa numérisation afin d'améliorer l'efficacité institutionnelle et les services publics. Il a souligné le lancement de plusieurs applications de contrôle, de notification et de maintenance à distance des réseaux, ainsi que d'applications numériques visant à faciliter l'accès aux services aux citoyens et à améliorer la communication avec eux. Le directeur de la communication du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Khalil Hodna, a affirmé par ailleurs que l'amélioration des services publics est la priorité absolue du programme du secteur, suivie de la remise en service des installations à l'arrêt, de la garantie de la sécurité énergétique nationale et, enfin, de l'accès aux marchés étrangers. M. Hodna a révélé que le secteur s'efforce d'étendre le réseau de gaz naturel à l'ensemble du pays, précisant que le taux de

L'Algérie produit actuellement environ 27 000 mégawatts d'électricité, dont seulement un tiers est consommé sur le marché intérieur. Une occasion pour le pays d'exporter le surplus à l'étranger.



raccordement atteint actuellement environ 75 % à l'échelle nationale. Dans le cadre de la stratégie nationale de transition énergétique et de la dépendance croissante à l'égard des énergies propres, il a expliqué que l'État a lancé le « Projet du siècle » visant à produire 15 000 mégawatts d'énergie renouvelable d'ici 2030. La première phase, d'une capacité de production de 3 200 mégawatts, a déjà débuté avec la mise en service de neuf (9) centrales électriques en 2026. À cet égard, il a indiqué que les centrales de Laghrou, dans la wilaya de Biskra, et de Tandala, dans la wilaya d'El M'Ghair, seront opérationnelles d'ici la fin du mois, chacune ayant une capacité de production de 200 mégawatts. Elles viendront s'ajouter aux centrales à énergie propre existantes, telles que la centrale solaire de Gara Djebilet et le parc éolien d'Adrar. M. Hodna a souligné que l'avenir du pays repose sur une transition vers une énergie durable, s'appuyant sur un mix énergétique combinant énergies fossiles et énergies renouvelables propres. Par ailleurs, l'invité de la radio Chaîne 1 a expliqué que la stratégie du secteur comprend également le raccordement des zones isolées à des systèmes photovoltaïques individuels, ainsi que des solutions innovantes dans le secteur gazier, telles que les installations de stockage de propane à Bordj Badji Mokhtar et Aïn Guezam, dans le cadre d'une vision d'avenir visant à réduire les coûts de distribution et de raccordement. Il a ajouté que le ministère travaille à l'élaboration d'un modèle national de consommation d'énergie par période et par région. Ce modèle s'appuiera sur une base de données pour orienter et optimiser les investissements et mettre en place un programme efficace d'économies d'énergie. **I.B.**

Transformation digitale : GAM ASSURANCES FINALISTE DES INTELLIGENT INSURER AWARDS 2026-MENA

L'entreprise algérienne GAM Assurances vient de s'illustrer sur la scène régionale en accédant au rang de finaliste des Intelligent Insurer Awards 2026-MENA, dans la catégorie « Meilleure transformation digitale ». Selon un communiqué rendu public, cette distinction place GAM Assurances parmi les acteurs les plus innovants du secteur de l'assurance en Afrique et au Moyen-Orient. Et si les « Intelligent Insurer Awards-MENA » constituent l'une des références majeures en matière de reconnaissance des performances technologiques et opérationnelles dans l'assurance, ajoute la même source, seulement 12 compagnies ont été retenues sur les 42 compagnies candidates issues de la région, dont GAM As-

surances qui se hisse au plus haut niveau aux côtés de groupes régionaux et internationaux de premier plan, témoignant de la maturité de sa stratégie digitale et de sa capacité à rivaliser avec des acteurs disposant de moyens considérables. Dans ce sens, il convient de signaler que depuis quatre ans, GAM Assurances a engagé une transformation digitale globale, pensée à partir des réalités du marché national et des attentes concrètes des assurés, et ce, dans un contexte où « rapidité de traitement », « transparence » et « qualité de service » sont devenues des critères déterminants dans ce secteur névralgique. En effet, GAM Assurances a misé sur une « digitalisation structurée », orientée vers « la performance opérationnelle » et «

l'amélioration de l'expérience client ». L'un des axes majeurs de cette transformation concerne « la gestion des sinistres ». GAM Assurances a mis en place un modèle centralisé, confiant le traitement des dossiers à un département dédié composé de gestionnaires et d'experts spécialisés, le tout appuyé par la modernisation du système d'information, ce qui permet « une réduction significative des délais », « une homogénéité de traitement sur l'ensemble du territoire », « une traçabilité complète des opérations » et « un contrôle renforcé des processus techniques et financiers ». En face, GAM Assurances a mis le paquet sur « la digitalisation de la souscription », « l'automatisation de la collecte des données » et « l'optimisation

des workflows », ce qui a permis de fluidifier le parcours client et d'accroître durablement l'efficacité de la compagnie. Mieux encore, la solution GAMIA, une intelligence artificielle métier développée en interne, est fondée par GAM Assurances pour l'exploitation de plus de 500 000 dossiers de sinistres, dont 250 000 ont été rigoureusement préparés pour l'entraînement des modèles, faisant de GAMIA « une approche pragmatique de l'IA, centrée sur la qualité des données et l'expertise terrain », sachant que cette dernière a exclusivement été développée par des Data Scientists et ingénieurs algériens pour assister les gestionnaires dans l'analyse des dossiers, l'évaluation des dommages et la détection d'anomalies.

L'AIE relève ses prévisions de demande de pétrole en 2026

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a revu à la hausse, hier, ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2026, dans son dernier rapport mensuel sur le marché pétrolier, laissant entrevoir un excédent légèrement moins important pour le marché cette année. L'AIE anticipe une hausse de la demande mondiale de 930 000 barils par jour (bpj) en 2026, soit 70 000 bpj de plus que les estimations du mois dernier et par rapport aux prévisions révisées pour 2025, qui s'établissaient à 850 000 bpj (revus à la hausse de 10 000 bpj). Selon le rapport, analysé par l'Energy Research Unit (ERU), un organisme basé à Washington, les pays non membres de l'OCDE seront les principaux moteurs de cette croissance. Du côté de l'offre mondiale, la production devrait augmenter de 2,5 millions de barils par jour

(Mb/j) cette année, pour atteindre un total de 108,7 Mb/j, après une hausse prévue de 3 Mb/j en 2025. Les pays non membres de l'OPEP+ demeurent les principaux moteurs de cette croissance, contribuant à hauteur de 1,8 Mb/j en 2025 et prévoyant d'y ajouter 1,3 Mb/j en 2026. Selon les calculs de Reuters basés sur le rapport, cette révision signifie que l'offre mondiale de pétrole dépassera la demande de 3,69 millions de bpj cette année. Cela représente une baisse par rapport à l'excédent implicite de 3,84 millions de bpj indiqué dans le rapport de décembre de l'organisme de surveillance basé à Paris. « Pour l'instant, les soldes gonflés rassurent quelque peu les acteurs du marché et ont permis de contenir les prix », a déclaré l'AIE. La sécurité énergétique devrait être élevée

au rang d'enjeu de sécurité nationale, a estimé mardi Fatih Birol, le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), à l'occasion du Forum économique mondial de Davos. « L'énergie et la géopolitique ont toujours été intimement liées », a-t-il déclaré lors d'un débat intitulé « Qui est le grand gagnant en matière de sécurité énergétique ? ». « Je n'ai jamais vu les risques liés à la sécurité énergétique se multiplier à ce point, ni l'ombre menaçante que la géopolitique et le secteur énergétique dans son ensemble projettent sur la sécurité énergétique », a ajouté le directeur exécutif de l'AIE. « Par conséquent, la sécurité énergétique devrait, à mon sens, être aujourd'hui considérée comme un enjeu de sécurité nationale », a estimé Fatih Birol en observant que la demande énergétique est en croissance partout dans le monde.

GRANDES ENTREPRISES

Prorogation du délai de souscription de la déclaration fiscale de décembre

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dans un communiqué, la prorogation jusqu'à demain jeudi du délai de souscription de la déclaration fiscale G n° 50, pour les grandes entreprises, relative au mois de décembre 2025. « La DGI porte à la connaissance des contribuables relevant de la direction des grandes entreprises que le délai de souscription de la déclaration mensuelle, série G n° 50, relative au mois de décembre 2025, est prorogé jusqu'au jeudi 22 janvier 2026, inclus », a fait savoir la même source. Pour la DGI, il s'agit, à travers cette prorogation accordée, de « permettre à l'ensemble des contribuables d'accomplir leurs obligations fiscales dans les meilleures conditions ».

RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À BATNA

Raccordement de plus de 160 exploitations agricoles en 2026

Cent-soixante-et-une (161) exploitations agricoles seront raccordées courant 2026 au réseau d'électricité à travers nombre de communes de la wilaya de Batna, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Le communiqué a précisé que cette opération, qui nécessite près de 8 milliards DE DA, sera lancée « prochainement » au terme des procédures administratives requises, en coordination avec la direction des services agricoles (DSA), ajoutant que les services techniques de la direction de distribution de Batna ont mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour son exécution dans les délais fixés. Le document a affirmé que la direction de distribution locale a procédé depuis le lancement de cette opération en 2022 au raccordement de 2 655 exploitations agricoles et l'opération se poursuit encore. Sonelgaz a offert aux investisseurs agricoles des mesures de facilitation leur permettant de bénéficier de l'énergie électrique et d'entamer l'exploitation de leurs terres, a ajouté le document, en précisant que les services du groupe déploient de grands efforts pour consolider l'infrastructure de base proche des périmètres et exploitations agricoles afin d'assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire. Cette importante opération s'inscrit dans le cadre du programme national de raccordement des exploitations agricoles en énergie électrique dans le but de mettre en place tous les facteurs requis pour l'amélioration des rendements en produits agricoles stratégiques, indique le communiqué.

DÉPISTAGE ET SUIVI SANITAIRE EN MILIEU SCOLAIRE

6 nouvelles unités réceptionnées à Khenchela

Les élèves ayant bénéficié des services de santé dans les UDS de la wilaya de Khenchela, durant l'année scolaire 2024-2025, ont atteint le nombre de 94 350, poursuivant leurs cours dans 337 établissements scolaires, ce qui représente 75 % du nombre total d'élèves (122 000) scolarisés.



Six (6) nouvelles unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS) ont été mises en service dans des établissements scolaires de la wilaya de Khenchela, a déclaré, jeudi, le directeur de l'Éducation, Abdelhamid Ait-Maâmar. Le responsable a précisé à l'APS qu'il s'agit d'UDS ouvertes dans les lycées Saïd-Madani, dans la commune d'Ensigha, Aggoun-Salah (commune d'El Hamma), Mezouzi-Brahim (Yabous), dans les collèges d'enseignement moyen (CEM) Messaïd-Athmane (M'sara), Brahimi-Salah (Chechar), et à l'école primaire Rekab-Ahmed, au chef-lieu de wilaya. M. Ait-Maâmar a également fait part d'une réunion de coordination, qui a re-

groupé, cette semaine, les responsables de la santé scolaire à la direction de l'Éducation, le chef du service de la prévention à la direction de la Santé, ainsi que les coordinateurs des programmes de santé scolaire dans les établissements publics de santé de proximité. Une réunion au cours de laquelle il a été question, selon le responsable, de la mise en service « dans les plus brefs délais » des nouvelles unités de dépistage et de suivi. Le directeur de l'Éducation a rappelé, dans ce contexte, que trois (3) UDS sont en cours de réalisation au lycée Chihani-Bachir, dans la commune de Khenchela, au lycée Mohamed Benali-Messaoudi (commune de Bouhmama) et au CEM des frères

Chouhada Borhani (Djellal), où les taux d'avancement des travaux oscillent entre 45 et 75 pour cent. M. Ait-Maâmar a également rappelé que 13 UDS sont actuellement opérationnelles dans des établissements scolaires de 21 communes, encadrées par 18 médecins généralistes, 10 chirurgiens-dentistes, 15 psychologues et 48 infirmiers. Les élèves ayant bénéficié des services de santé dans les UDS de la wilaya de Khenchela, durant l'année scolaire 2024-2025, ont atteint le nombre de 94 350, poursuivant leurs cours dans 337 établissements scolaires, ce qui représente 75 % du nombre total d'élèves (122 000) scolarisés, a conclu la même source.

NOUVEAU CHU 500 LITS DE TIZI-OUZOU

Taux d'avancement de plus de 50 %

Les travaux de réalisation du nouveau CHU de 500 lits de la wilaya de Tizi-Ouzou implanté au pôle d'excellence de Oued Fali enregistrent une cadence des travaux « satisfaisante » ayant franchi les 50 % de taux d'avancement, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Lancés officiellement par la pose de la première pierre par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 10 juillet 2024, les travaux de cette infrastructure d'envergure ont connu une accélération notable suite à la mobilisation d'importants moyens humains et matériels par l'entreprise réalisatrice, a-t-on

indiqué de même source. Selon les données fournies récemment par la direction locale de la santé et de la population (DSP), le projet, doté d'une autorisation d'engagement (AE) de 26,3 milliards de DA, est confié au groupe public Cosider pour un délai de 33 mois. Il sera réalisé sur une superficie de 18,5 ha avec possibilité d'extension. Ce futur pôle médical est conçu pour assurer des soins hautement spécialisés et des services de médecine innovante. Il est destiné à couvrir un bassin de population dépassant celui de la wilaya de Tizi-Ouzou pour répondre aux besoins en soins d'environ 4 millions d'habitants des régions

limitrophes, a précisé la DSP. Outre les structures de soins, le complexe comprendra des laboratoires de recherche et un bloc pédagogique dédié à la formation universitaire ainsi qu'un espace de vie destiné au personnel soignant de l'établissement, selon la même source. Le CHU de 500 lits comprendra aussi des accélérateurs linéaires de particules pour la prise en charge des pathologies cancéreuses et un service d'oncologie médicale dans ses différentes spécialités, pour soutenir le Centre de lutte contre le cancer de Draa Ben Khedda, a-t-on noté à la DSP.

OUARGLA

Plus de 4 200 postes de formation pour la session de février

Pas moins de 4 242 postes de formation professionnelle sont offerts à Ouargla pour la session de février 2026, a-t-on appris mardi des responsables locaux du secteur. Parmi ces postes pédagogiques, 1 912 sont prévus dans le cadre de la formation diplômante, et regroupent les titres de maîtrise professionnelle, capacité professionnelle, technicien supérieur et technicien professionnel. Ils se répartissent notamment entre la formation résidentielle (670), l'apprentissage (755) et les cours du soir (65), a-t-on détaillé. S'agissant de la formation qualifiante, de cycle court, le secteur a prévu 2 330 nouveaux postes, dont 310 pour la formation de la femme au foyer dans les spécialités de couture, broderie, cuisine traditionnelle, coiffure-dame et autres. À ces nouveaux postes de formation s'ajoutent ceux prévus par les établissements de formation privés agréés, dont l'offre pour la session de février est de 1 030 places, dont 240 en formation diplômante et 790 en formation qualifiante de cycle court, selon la même source. Le secteur compte dans la wilaya d'Ouargla onze (11) centres de formation professionnelle et d'apprentissage, trois (3) instituts spécialisés de formation professionnelle, un (1) institut d'enseignement professionnel, et un (1) institut de formation et d'enseignement professionnels, une annexe de formation professionnelle à distance et 22 établissements privés agréés.

ENTREPRENEURIAT ET GESTION DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Session de formation à Tougourt

L'entrepreneuriat et le développement durable des activités agricoles ont été au centre d'une session de formation organisée à Tougourt en direction des agriculteurs, des coopératives et des associations agricoles de la région, ont indiqué mardi les organisateurs. Encadrée trois jours durant par des experts et des agronomes de l'Institut national de la vulgarisation agricole (INVA), cette session a permis aux participants de s'initier aux techniques liées à l'entrepreneuriat agricole, aux

qualifications scientifiques modernes nécessaires à l'élaboration de projets agricoles durables et innovants, adaptés aux changements climatiques et axés sur l'exploitation de systèmes modernes d'irrigation, a indiqué la directrice des études à l'INVA, Fatiha Kerrouche. Le programme a porté également sur des ateliers traitant des mécanismes d'élaboration d'une planification dans la réalisation de projets agricoles innovants, ainsi que des différents dispositifs et formules de finan-

cement préconisés par l'État pour le soutien des projets agricoles et l'encouragement de l'innovation dans le secteur. Organisée à l'Institut technologique spécialisé en agronomie oasisienne (Tougourt), la session de formation vise, entre autres, le renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole, ainsi que l'appui de l'entrepreneuriat vert et innovant, en vue de générer une ressource agricole durable.

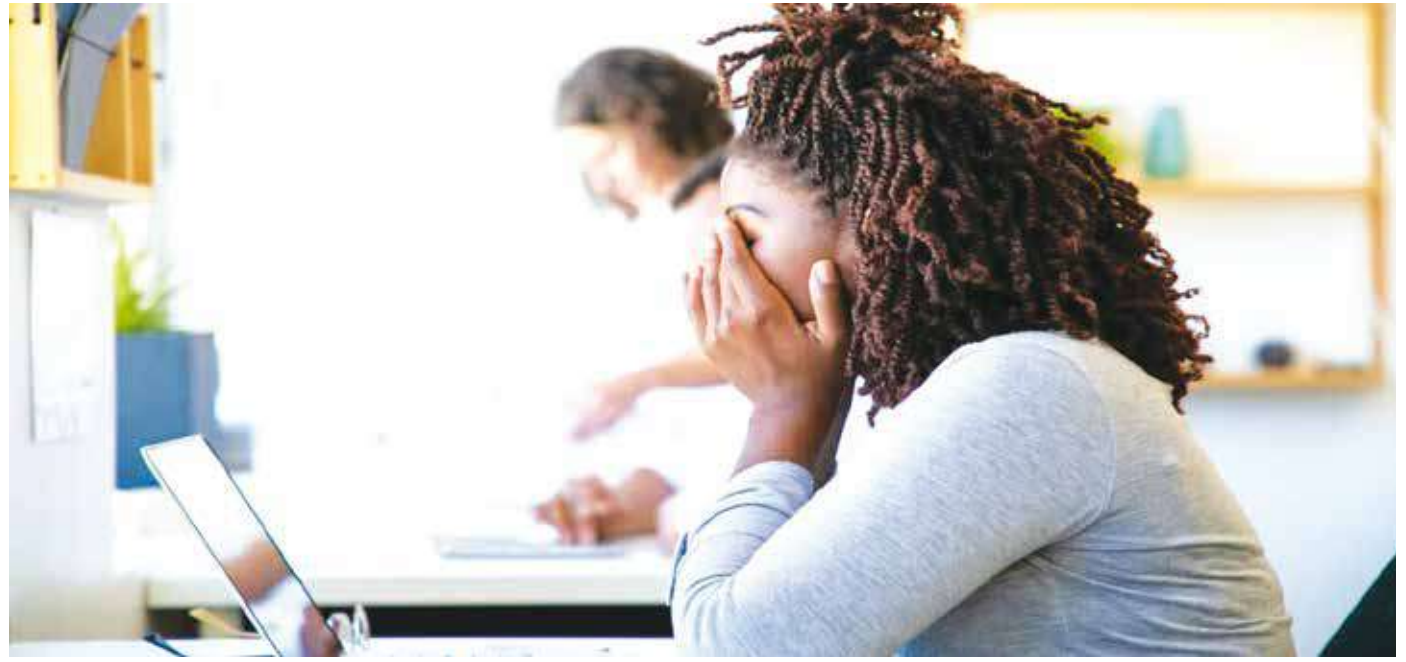
MANQUE DE RECONNAISSANCE AU TRAVAIL

Des risques sous-estimés pour le cœur

PAR AMEL B.

Longtemps cantonné au champ du mal-être psychologique, le manque de reconnaissance au travail est aujourd'hui reconnu par les spécialistes comme un facteur de risque sérieux pour les maladies coronariennes. Selon les cardiologues, l'absence de valorisation professionnelle peut littéralement user le cœur. « Un environnement où l'on ne valorise pas les efforts, où l'on ne reconnaît ni l'investissement ni les résultats, crée un stress chronique qui agit comme un poison pour le système cardiovasculaire », expliquent les experts. Stress constant, pression non relâchée, sentiments d'injustice : à la longue, l'organisme réagit en élevant la tension artérielle, en libérant des hormones de stress et en favorisant l'inflammation des vaisseaux — autant de conditions qui accélèrent l'athérosclérose, principal mécanisme de l'infarctus du myocarde. Depuis les années 1990, des chercheurs se sont penchés sur ce phénomène, soulignant que « lorsque les efforts fournis par un salarié ne sont pas assortis d'une reconnaissance — qu'elle soit financière, sociale ou symbolique — le risque cardiovasculaire augmente significativement. Un déséquilibre qui crée un état d'alerte biologique permanent. Selon plusieurs études épidémiologiques publiées récemment dans des revues internationales, les personnes exposées de manière chronique à un manque de reconnaissance au travail présentent un risque coronarien accru de 20 à 30 % comparé à celles dont l'engagement est valorisé régulièrement. Cela dépasse les simples troubles anxieux ou dépressifs souvent asso-

Au-delà du malaise psychologique, de plus en plus de médecins alertent aujourd'hui sur une conséquence physique grave du manque de reconnaissance au travail, estimant qu'il représente un facteur de risque non négligeable de maladies coronariennes.



ciés à ce type de situations. Les secteurs où la reconnaissance est faible – services, santé, enseignement, bâtiment – sont souvent ceux où l'investissement personnel est pourtant très élevé. Pour les experts, « quand des facteurs psychosociaux comme le manque de reconnaissance contribuent à des maladies cardiaques, c'est une question qui relève de la

santé publique ». Et d'ajouter : les entreprises sont appelées à intégrer ce paramètre dans leurs politiques de prévention des risques. Ainsi, pour réduire l'impact de ce facteur de risque, les spécialistes mettent l'accent sur la nécessité de renforcer le feedback positif et la valorisation des employés, de former les managers à reconnaître et encourager les efforts,

de développer des cultures d'entreprise inclusives et respectueuses et d'encourager un équilibre vie personnelle/vie professionnelle. » Alors que le monde du travail se transforme, la reconnaissance pourrait bien devenir un pilier de la santé cardiaque — pas seulement un détail agréable, estiment les experts.

A. B.

INTEMPÉRIES

La Protection civile poursuit ses interventions

Les services de la Protection civile poursuivent les interventions sur le terrain, à la suite des intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, en mobilisant tous les moyens humains et matériels pour assurer la célérité et l'efficacité des opérations. Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur des statistiques et de la communication au sein de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le commandant Nassim Bernaoui, a indiqué que les services de la Protection civile ont mobilisé tous les moyens humains et matériels, pour une plus grande efficacité et célérité des interventions sur le terrain, précisant que « des plans spéciaux ainsi que des mesures préventives proactives ont été mis en place afin de préserver l'intégrité des citoyens et de protéger leurs biens ». L'intervenant a détaillé que, durant les dernières 24 heures, 3 343 interventions, ayant concerné notamment l'évacuation sanitaire, les accidents de circulation, l'absorption des eaux pluviales sur les routes et au niveau des bâtiments, ainsi que le secours de personnes bloquées à l'intérieur de leurs véhicules, ont été enregistrées à travers plusieurs wilayas du pays. Dans ce contexte, le responsable a rappelé la nécessité de suivre les consignes et les conseils émis par les services de la Protection civile en cette période d'intempéries, en réduisant la vitesse au volant pour les conducteurs, en utilisant les feux de croisement, en respectant la distance de sécurité, en évitant d'exécuter les manœuvres et les dépassements dangereux, et en s'éloignant des oueds. M. Bernaoui a, en outre, appelé à contacter en cas d'incident les services de la Protection civile sur le numéro vert 1021 ou le numéro d'urgence 14 en précisant la nature du danger et l'adresse exacte.

LA PLUS PUISSANTE DEPUIS 2003

Une tempête solaire majeure touche la Terre



Une tempête solaire majeure a commencé lundi à s'abattre sur la Terre, et a causé des perturbations sur les réseaux électriques et satellitaires ainsi que provoqué d'impressionnantes aurores boréales, selon les autorités météorologiques américaines. Cette puissante tempête solaire a com-

mencé à toucher la Terre lundi, provoquant une tempête géomagnétique de niveau 4 sur une échelle de 5, a expliqué le prévisionniste Shawn Dahl, du Centre américain de prévision de la météo spatiale (SWPC) dans une vidéo. Elle devait se poursuivre, mardi, mais perdre en intensité dans la journée, selon ce centre.

Bien que le monde ait connu en 2024 et pour une première fois en 20 ans une tempête géomagnétique de niveau 5, la tempête solaire actuelle est la plus puissante observée « depuis l'année 2003 », a indiqué M. Dahl. En octobre 2003, une tempête solaire « d'Halloween » avait plongé des pans entiers de la Suède dans le noir et endommagé des infrastructures énergétiques en Afrique du Sud. Les phénomènes d'une telle intensité sont rares et sont liés à l'activité solaire. La tempête en cours a ainsi été provoquée par « une forte éruption solaire qui s'est produite hier », a précisé M. Dahl. Les particules solaires éjectées perturbent le champ magnétique de la Terre, avec parfois pour conséquence ces aurores boréales mais aussi une dégradation des communications à haute fréquence, des perturbations pour les satellites et des surcharges sur le réseau électrique. La tempête en cours pourrait provoquer des ballets d'aurores boréales, y compris dans des régions où elles ne sont pas habituelles. Ces dernières pourraient ainsi être observées aux États-Unis jusqu'en Alabama, dans le sud du pays, ont précisé les autorités américaines.

NÂAMA

Recensement hivernal des oiseaux d'eau migrants

La Conservation des forêts de la wilaya de Nâama a lancé l'opération annuelle de recensement hivernal des oiseaux d'eau migrants pour l'année 2026, a indiqué, mardi, cette instance. Cette opération, qui se poursuit jusqu'à jeudi, est supervisée par les cadres et agents de la Conservation des forêts, en coordination avec le Réseau national des observateurs algériens des oiseaux, des spécialistes universitaires, ainsi que plusieurs acteurs associatifs intéressés par ce domaine. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne, qui a démarré à partir de la zone humide de « Rodassa », située entre les communes de Mecheria et Labiodh,

et s'étendant sur une superficie estimée à 18 hectares, a souligné le président de la commission de recensement des oiseaux d'eau, Ali Gouassem. L'opération de dénombrement concerne également d'autres zones humides, dont la zone humide du « bassin de Daïra » dans la commune d'Aïn Benkheilil, ainsi que le lac continental d'Aïn Ouarka dans la commune d'Assela, où la présence d'un nombre « appréciable » de canards colverts, de sarcelles d'hiver et de spatules blanches a été enregistrée. D'autres espèces d'oiseaux d'eau ont également été recensées, parmi lesquelles le héron, le grèbe huppé et le grèbe castagneux, en plus de certaines espèces de rapaces telles

que le faucon crécerelle et le milan noir, entre autres, selon la même source. Dans le même contexte, un net regain du nombre d'oiseaux migrants, ainsi qu'une diversité accrue des espèces ont été observés au niveau des zones humides, des barrages, des marécages et des retenues d'eau de la wilaya, suite aux importantes précipitations pluviales et aux chutes de neige sur les hauteurs qu'a connues la région, a indiqué pour sa part le chef du bureau de la valorisation et de la promotion des espèces végétales et animales à la Conservation des forêts de la wilaya, Gharbi Miloud. À travers cette opération de recensement hivernal, la Conservation des forêts vise à collecter des

données précises sur le nombre d'oiseaux migrants, leur état sanitaire et leur répartition par rapport aux années précédentes, tout en renforçant la sensibilisation environnementale à l'importance de la protection des zones humides, qui constituent un refuge sûr pour ces oiseaux. Dans ce cadre, la Conservation a programmé plusieurs activités de sensibilisation et de prise de conscience au profit des élèves des établissements scolaires et des étudiants universitaires, en plus de l'organisation de sorties et d'expositions à caractère environnemental, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, célébrée le 2 février de chaque année.

EUROPOL

Démantèlement d'un réseau de drogues de synthèse

Europol a annoncé mercredi le démantèlement d'un réseau de production et de distribution de drogues de synthèse opérant dans plusieurs pays européens, lors de la « plus vaste opération jamais menée » de ce type. Les autorités des pays concernés ont démantelé 24 laboratoires et saisi quelque 1 000 tonnes de produits chimiques servant à la fabrication de drogues telles que la MDMA, l'amphétamine et la méthamphétamine. « Je travaille dans ce domaine depuis un certain temps. C'est de loin la plus importante opération que nous ayons jamais menée contre la production et la distribution de drogues de synthèse », a déclaré Andy Kraag, directeur du Centre européen de lutte contre la criminalité organisée d'Europol. Au total, plus de 85 personnes ont été arrêtées, dont les deux chefs présumés du réseau, tous deux originaires de Pologne », a précisé M. Kraag. Cette opération, qui a duré un an, a mobilisé les polices de Belgique, de République tchèque, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Pologne et d'Espagne. Les soupçons ont été éveillés en 2024 lorsque la police polonaise a repéré un réseau de grandes quantités de produits chimiques légaux en provenance d'Asie. L'enquête a révélé par la suite que ces produits étaient reconditionnés, mal étiquetés et redistribués en Europe à des laboratoires fabriquant des drogues de synthèse. La majorité des personnes arrêtées sont polonaises, mais des ressortissants belges et néerlandais seraient également impliqués dans ces opérations criminelles, selon Europol, agence de police européenne basée à La Haye.



APRÈS DES INONDATIONS L'Indonésie révoque les permis de 28 entreprises

Les autorités indonésiennes ont révoqué les permis de 28 entreprises d'exploitation forestière, minière et hydroélectrique, en réponse aux inondations meurtrières qui ont dévasté une partie de l'île de Sumatra dans l'ouest de l'archipel en novembre. « Le président (Prabowo Subianto) a décidé de révoquer les permis de 28 entreprises qui ont été reconnues coupables de violations » après un audit d'un groupe de travail présenté cette semaine, a déclaré le ministre du Secrétariat d'État Prasetyo Hadi à des journalistes mardi. Écologistes, experts et même le gouvernement indonésien ont souligné la responsabilité de la déforestation dans les crues soudaines et les glissements de terrain qui ont dévasté trois provinces de l'île, faisant plus de 1 000 morts et près de 7 000 blessés, selon le bilan de l'Agence nationale de gestion des catastrophes. Le ministre n'a pas précisé quel type de violations les entreprises avaient commis ni quels permis avaient été révoqués. Parmi les sociétés concernées, on compte 22 entreprises forestières couvrant une superficie totale de plus d'un million d'hectares, ainsi que six autres entreprises, dont une société minière et un constructeur de centrale hydroélectrique, a-t-il indiqué.

MALNUTRITION AIGÜE AU SOUDAN 4,2 millions d'enfants et de femmes concernés en 2026

Un groupe de coordination mondial dirigé par l'ONU a averti qu'environ 4,2 millions d'enfants et de femmes enceintes ou allaitantes au Soudan devraient souffrir de malnutrition aiguë en 2026 en raison du conflit en cours et de la détérioration des services de base. Un rapport, publié lundi par le groupe de coordination, estime qu'environ 8,4 millions de personnes auront besoin d'une aide nutritionnelle en 2026, dont 5 millions d'enfants de moins de cinq ans et 3,4 millions de femmes enceintes ou allaitantes. Parallèlement, on estime qu'environ 824 000 enfants de moins de cinq ans souffriront de malnutrition aiguë sévère, la forme la plus mortelle, qui augmente considérablement le risque de mortalité en l'absence d'interventions urgentes. Le groupe a ajouté que, parmi ses enquêtes récentes, 31 sur 61 ont fait état d'une prévalence de malnutrition aiguë globale de 15 % ou plus, dépassant ainsi le seuil d'urgence fixé par l'Organisation mondiale de la santé. Le rapport indique que la situation devrait encore se détériorer en 2026 en raison de l'expansion du conflit, de la baisse de la sécurité alimentaire et de la dégradation des services de santé et d'eau. En 2026, l'UNICEF prévoit de mobiliser près d'un milliard de dollars pour aider 13,8 millions de personnes au Soudan, dont 7,9 millions d'enfants. L'agence onusienne a averti que 3,4 millions d'enfants sont confrontés à des maladies potentiellement mortelles, car environ 70 % des établissements de santé dans les États touchés par le conflit restent non fonctionnels. Le 15 janvier, le Programme alimentaire mondial (PAM) a averti que, sans financement im-



édiat, ses stocks alimentaires au Soudan seraient épuisés d'ici la fin mars, laissant des millions de personnes sans aide, notamment dans les villes d'El Fasher, au Darfour-Nord et de Kadugli, au Kordofan-Sud. Les Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan ont commis des « massacres » au Darfour, dont ils tentent de dissimuler les victimes dans des « fosses communes », a rapporté lundi la procureure adjointe de la Cour pénale internationale (CPI), Nazhat Shameem Khan. Informant le Conseil de sécurité des Nations unies, Nazhat Shameem Khan a déclaré que « selon l'évaluation du

Un rapport de coordination mondial dirigé par l'ONU a indiqué qu'environ 8,4 millions de personnes auront besoin d'une aide nutritionnelle en 2026, dont 5 millions d'enfants de moins de cinq ans et 3,4 millions de femmes enceintes ou allaitantes.

bureau du procureur, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité » ont été commis lors de la prise de contrôle de la ville d'El-Fasher au Darfour par les FSR en octobre. Une enquête en cours de l'instance judiciaire internationale a mis en évidence « des massacres et des tentatives de dissimulation des crimes par l'aménagement de fosses communes », et documenté « une campagne organisée et calculée » des FSR, a ajouté la procureure fidjienne. Des images analysées par la CPI montrent les FSR « célébrant des exécutions directes et profanant des corps », a-t-elle aussi dénoncé.

MERCOSUR

Des milliers d'agriculteurs manifestent devant le Parlement européen

Selon les informations relayées par les médias français, des agriculteurs venus d'Italie, d'Allemagne et de Belgique, ainsi que des agriculteurs français, visent à faire pression sur les institutions de l'UE pour empêcher l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange, auquel ils s'opposent au motif qu'il créerait une concurrence déloyale à leur encontre. Environ 4 000 agriculteurs de différents pays se sont rassemblés à Strasbourg et ont manifesté devant le bâtiment du Parlement européen. Les manifestants ont brandi des pancartes portant des inscriptions telles que : « Von der Leyen (présidente de la Commission européenne) et l'Union européenne ont trahi les agriculteurs et le peuple » et « Non aux accords toxiques ». Des mesures de sécurité ont été prises autour des institutions européennes face aux manifestations auxquelles participaient des centaines de tracteurs. Par ailleurs, des manifestants tentant de franchir les barricades entourant le bâtiment du Parlement ont fait face à une intervention policière. La police a fait usage de gaz lacrymogène pour repousser les manifestants qui lançaient des feux d'artifice, et des échauffourées ont éclaté par endroits entre les protestataires et les forces de l'ordre. Ladite motion de censure se fonde sur l'argument selon lequel la Commission européenne a « contourné » à la fois le Parlement européen et les parlements nationaux dans cet accord commercial, et n'a pas pris en compte les inquiétudes de millions d'agriculteurs européens. Si la motion est adoptée, la Commission devra démissionner ; toutefois, compte tenu de l'arithmétique parlementaire actuelle, les chances de succès de cette initiative sont jugées faibles. Le vote aura lieu le 22 janvier.

Agence Anadolu

YÉMEN

Risque d'aggravation de la crise humanitaire en 2026

La crise humanitaire au Yémen risque de s'aggraver en 2026 en raison de la persistance de l'insécurité alimentaire et de la réduction des financements, a averti lundi l'ONU. La situation est « très, très préoccupante », a déclaré à la presse le coordinateur résident et humanitaire des Nations unies pour le Yémen, Julien Harneis, affirmant que l'organisation s'attend à ce que « la situation empire davantage en 2026 » avec « 21 millions de personnes concernées ». L'année dernière, 19,5

millions de personnes dans le pays avaient besoin d'aide humanitaire, sur près de 40 millions d'habitants, tandis que le plan d'intervention de l'ONU n'était financé qu'à hauteur de 28 %, soit 688 millions de dollars. Selon M. Harneis, l'insécurité alimentaire s'aggravait, en particulier sur la côte de la mer Rouge, tandis que le système de santé, soutenu par les Nations unies et la Banque mondiale depuis dix ans, « ne bénéficiera plus du même soutien que par le passé ».



ONU

Une croissance des économies africaines en 2026

Les données des Nations Unies (ONU) ont révélé que les économies africaines devraient croître en 2026, malgré les incertitudes mondiales. Selon le rapport « Situation et perspectives de l'économie mondiale 2026 » publié par l'ONU, la croissance économique de l'Afrique, qui était de 3,5 % en 2024 et de 3,9 % en 2025, devrait atteindre 4 % en 2026 et 4,1 % en 2027. Le rapport indique que cette accélération reflète le renforcement de la stabilité macroéconomique dans de nombreuses grandes économies, tout en soulignant que les coûts élevés du service de la dette, l'espace budgétaire limité et l'inflation alimentaire continuent d'affecter négativement les perspectives de développement inclusif et durable. Précisant que la croissance de l'Afrique restera résiliente malgré des facteurs négatifs tels que la diminution de l'aide publique au développement, l'augmentation des barrières commerciales et un environnement commercial et financier mondial incertain, le rapport aborde également les tensions commerciales, l'incertitude mondiale et les défis liés à la mise en œuvre de l'AGOA (Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique) et de la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine).

FC COPENHAGUE

CHIAKHA SOUHAITE SE RELANCER

En difficulté à Copenhague et désireux d'obtenir le maximum de temps de jeu, Amin Chiakha se dirige vers un second prêt consécutif.

Si son très jeune âge (19 ans) peut évidemment laisser à penser qu'il a beaucoup de temps devant lui, Amin Chiakha connaît pour autant un début de carrière assez étrange. Appelé à être une star à Copenhague et très vite devenu international (2 sélections en équipe nationale), il vit, depuis, un fort ralentissement.

Son prêt au Vejle BK ne s'est ainsi pas montré très réussi (14 matchs, 2 buts), et l'avant-centre est donc toujours sur la liste des partants d'un club de Copenhague qui a des doutes quant à sa capacité à se révéler chez eux. Le journaliste Farzam Abolhosseini annonce ainsi qu'un nouveau prêt est en préparation, cette fois chez le voisin norvégien. La nouvelle saison (le climat hivernal du nord de l'Europe les contraignant à vivre les saisons à un rythme différent) de Chiakha devrait ainsi se disputer du côté du Rosenborg, qui vit une période difficile depuis quelques saisons et n'est plus le leader du championnat norvégien. La

nature du prêt (option d'achat ou non) n'a pas filtré, même s'il est annoncé qu'il devrait être pour une année (jusqu'à janvier 2027).



MAZA AU SUJET DE LA DERNIÈRE CAN

« C'était une superbe expérience pour moi »

Présent en conférence de presse avec le Bayer Leverkusen, Ibrahim Maza est longuement revenu sur l'un des épisodes les plus marquants de sa jeune carrière : sa première Coupe d'Afrique des nations disputée sous le maillot de l'Algérie.

PAR MAROUANE A.

A seulement 20 ans, le milieu offensif a découvert l'exigence et la pression du très haut niveau continental lors de la CAN 2025, un tournoi qu'il qualifie sans détour de « superbe expérience », malgré une sortie prématurée et douloureuse en quarts de finale face au Nigeria. « C'était un très beau tournoi, avec beaucoup d'intensité et de grands matchs. Malheureusement, on a été éliminés contre le Nigeria, et il faut reconnaître qu'ils ont mérité leur qualification », a confié Maza, lucide et posé. Si l'élimination reste difficile à digérer, elle n'a en rien altéré son attachement à cette aventure africaine, qu'il considère comme une étape fondatrice dans son parcours international.

Revenant plus en détail sur la désillusion algérienne, le joueur formé au Hertha Berlin n'a pas caché ses émotions. « J'étais forcément en colère et triste après le match. Sortir de cette manière, c'est toujours amer, surtout quand on arrive avec l'ambition d'aller loin », a-t-il admis.

Une élimination amère mais formatrice

Entré progressivement dans la compétition avant de s'imposer comme titulaire, Maza estime toutefois que cette CAN lui a permis de franchir un cap, tant sur le plan mental que tactique. « J'ai beaucoup appris. Ce genre de tournoi te montre ce que tu dois encore améliorer. Il faut

tirer des leçons de nos erreurs et revenir plus forts », a-t-il ajouté avec maturité. Attentif à la suite de la compétition, le jeune international algérien a également suivi la finale remportée par le Sénégal face au Maroc. Un match qu'il a qualifié d'« unique », marqué par une intensité rare et une tension permanente. « On sentait que les deux équipes voulaient gagner à tout prix. C'était une vraie finale africaine, avec énormément d'émotions », a-t-il souligné. Rapidement devenu l'un des chouchous du public algérien durant la CAN, Ibrahim Maza symbolise aujourd'hui le renouveau des Verts. Son choix de représenter l'Algérie, malgré la possibilité d'opter pour

du monde 2026 en ligne de mire, il rêve de s'imposer comme l'un des leaders d'une nouvelle génération ambitieuse, déterminée à redonner aux Verts une place à la hauteur de leur histoire.

M. A.



SUISSE

Nouvelles rassurantes sur Kendouci

De retour à la compétition après une longue période d'indisponibilité, Ahmed Kendouci poursuit son processus de remise en forme avec le FC Lugano. Le milieu international algérien, freiné ces derniers mois par une blessure sérieuse contractée lors de son passage à Ceramica Cleopatra en

Égypte, retrouve progressivement du rythme en Super League suisse. Dans un entretien accordé au site suisse Tio.ch, son entraîneur, Mattia Croci-Torti, a tenu à rappeler le contexte du retour de Kendouci, insistant sur la nécessité de patience : « Kendouci revient d'une blessure très grave et il a encore besoin de temps avant de retrouver son véritable niveau », a-t-il expliqué. Un discours prudent, qui reflète la volonté du staff de ne pas précipiter les choses. Malgré cette réserve, les premiers signaux envoyés par le milieu algérien sont jugés positifs. Croci-Torti s'est montré satisfait de l'attitude et de l'apport de son joueur lors des dernières

rencontres :

« Sur ces deux matchs, nous avons vu que Kendouci est un joueur capable d'apporter quelque chose à ce Lugano. Il lui manque encore un peu de force, mais nous sommes très contents de l'approche qu'il a eue avec nous. » L'entraîneur du FC Lugano a toutefois identifié un axe de progression clair pour permettre à Kendouci de franchir un nouveau cap. Selon lui, l'aspect physique reste déterminant pour la suite : « Il a besoin d'améliorer sa condition physique, et c'est ce point qui fera de lui un joueur important pour nous. »



Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026 (GR A)

L'EN face au Sénégal le 17 mars

La sélection algérienne de football entamera sa participation à la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026, face à son homologue sénégalaise le 17 mars prochain, pour le compte de la première journée du groupe A, selon le programme dévoilé mardi par la Fédération algérienne de football (FAF).

L'équipe nationale féminine de football avait validé son ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et 1-0 à Douala en octobre dernier. Les Algériennes avaient atteint le 2^e et dernier

tour qualificatif de la CAN 2026, en dominant en février 2025 le Soudan du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0, retour : 3-0. L'Algérie prendra part pour la 7^e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et pour la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux tab. : 2-4). Les 16 équipes qualifiées à la CAN 2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes (groupes A, B, C et D).

LIGUE 1 MOBILIS (16^e JOURNÉE)
L'OA POUR MONTER SUR LE PODIUM

Après une trêve de quinze jours, la Ligue 1 Mobilis s'apprête à reprendre ses droits ce vendredi avec le lancement de la 16^e journée, synonyme de coup d'envoi de la phase retour de la saison 2025-2026. Un rendez-vous important à plus d'un titre, puisque cette reprise intervient dans un contexte de lutte acharnée aussi bien en tête du classement que dans la course au maintien.

À mi-parcours, le MC Alger occupe le fauteuil de leader avec une avance confortable, tandis que le CR Belouizdad et l'USM Alger restent en embuscade. Plus bas, plusieurs formations demeurent sous pression, ce qui confère à cette première journée retour une saveur particulière, où chaque point pèsera lourd pour la suite de l'exercice.

Le programme de ce vendredi s'annonce dense et équilibré, avec des confrontations directes qui pourraient déjà donner le ton de la seconde moitié du championnat. À Mostaganem, l'ESM accueillera l'Olympique Akbou dans un duel entre deux équipes désireuses de bien entamer la phase retour. Les Olympiens tenteront de grignoter des points supplémentaires dans la course à une place africaine, ce qui ne sera pas évident face à une formation mostaganémoise qui désire sortir de la zone rouge. Au stade du 20 Août d'Alger, l'ES Ben Aknoun tentera de se relancer face au MC Oran, alors que l'ASO Chlef recevra le Paradou AC dans une affiche prometteuse sur le plan technique et qui sera importante dans la course au maintien.

À Sétif, l'ESS sera opposée à l'USM Khenchela avec l'objectif de confirmer son redressement et de recoller au peloton de tête. De son côté, le MB Rouissat affrontera la JS Saoura dans un match important pour l'équilibre du classement, tandis que le CS Constantine croisera le fer avec le MC El Bayadh dans une rencontre qui s'annonce disputée et indécise.

Deux affiches majeures de cette 16^e journée ont toutefois été reportées. Le choc CR Belouizdad-MC Alger, tout comme la confrontation USM Alger-JS Kabylie, n'auront pas lieu ce week-end. Ces reports sont dus aux engagements continentaux des quatre clubs concernés, qui seront en lice samedi et dimanche en Ligue des champions d'Afrique et en Coupe de la CAF. Une situation logique au regard du calendrier africain, mais qui privera provisoirement cette journée de deux rencontres très attendues.

Quoi qu'il en soit, cette reprise marque un tournant dans la saison. La phase retour débute avec son lot de certitudes à confirmer, d'ambitions à assumer et d'urgences à gérer. Dès ce vendredi, la Ligue 1 Mobilis entre dans une nouvelle dimension, où chaque faux pas pourrait coûter cher et chaque succès servir de tremplin

Le programme :

Vendredi 23 janvier 2026 :

ES Mostaganem-O Akbou (15 h)

ES Ben Aknoun-MC Oran (14 h)

ASO Chlef-Paradou AC (16 h)

ES Sétif-USM Khenchela (18 h)

MB Rouissat-JS Saoura (14 h)

CS Constantine-MC El Bayadh (17 h)

CR Belouizdad-MC Alger (reporté)

USM Alger-JS Kabylie (reporté)

DANS UN MATCH À SENS
UNIQUE

Le Real Madrid explose
Monaco

Mardi en Ligue des champions, le Real Madrid a complètement noyé un Monaco déjà très mal en point. Grâce notamment à un Kylian Mbappé des grands soirs, auteur d'un doublé, le club espagnol a donné une leçon de football aux Monégasques avec un score final sans appel : 6-1. Ce résultat oblige désormais Monaco, qui reste englué au-delà de la 20^e place avec 9 points, à marquer au moins un point le 28 janvier prochain pour la dernière journée de la phase de ligue de la compétition. Ce sera au stade Louis-II contre la Juventus Turin. Surtout, Monaco continue de battre ses pires records. Après avoir réalisé la plus mauvaise série de son histoire en Ligue 1 – avec sept défaites en huit matchs – depuis la défaite de vendredi à domicile contre Lorient (3-1), les hommes de Sébastien Pocognoli ont enregistré au stade Santiago-Bernabéu la plus mauvaise défaite du club en Coupe d'Europe. Jusqu'alors, c'était un 0-4 contre Bruges, le 6 novembre 2018 à domicile, sous la direction de Thierry Henry. Après cette nouvelle gifle mardi, le président russe Dmitri Rybolovlev pourrait entrer dans une colère froide dont il a le secret et qui le pousse souvent à prendre des décisions radicales pour ses entraîneurs. Forcément, va très rapidement se poser la question du maintien de Sébastien Pocognoli à la tête de cette équipe, qui ne semble plus en être une dès qu'elle prend un but. Et à Madrid, ce but est arrivé dès la 5^e minute au terme d'une action où les Monégasques ont systématiquement été dépassés individuellement et qui a été ponctuée par un Mbappé destructeur pour son ancien club (1-0, 5^e).

De très mauvais records

Emmené par un Mbappé dont la blessure au genou gauche ne semble déjà plus qu'un lointain souvenir, Madrid n'a donc fait qu'une bouchée de Monaco. Et pour un club en crise, tous les voyants semblent être passés au vert. Avec 15 points, et une différence de buts très favorable (+ 11), les Madrilènes ont quasiment assuré une place dans le Top 8. Mbappé, lui, plane sur le classement des buteurs. Son doublé lui permet d'accrocher son avance et de la porter à onze réalisations. Enfin, Vinicius Jr., copieusement sifflé contre Levante (2-0) samedi, a grandement participé à cette démonstration. Ses deux passes décisives pour Mbappé (2-0, 26^e) et Franco Mastantuono (3-0, 51^e), son centre que Thilo Kehrer a transformé en but contre son camp (4-0, 55^e) et son but tout en dribbles et en puissance (5-0, 63^e) l'ont réconcilié avec son public.

Monaco, en revanche, continue sa crise. L'équipe a arrêté de jouer après le troisième but encaissé. Et même si Jordan Teze est parvenu à marquer (5-1, 72^e), Jude Bellingham n'a rien lâché (6-1, 80^e).



SPORTIFS LES MIEUX PAYÉS
DU MONDE EN 2025

Ronaldo
toujours en tête

Le footballeur portugais Cristiano Ronaldo figure pour la troisième année consécutive en tête du classement des sportifs les mieux rémunérés au monde, toutes disciplines confondues, cumulant 260 millions de dollars en 2025, selon le site spécialisé dans le sport business Sportico.

Dans le détail, 200 M\$ proviennent de son salaire versé par le club saoudien Nassr, auxquels s'ajoutent 60 M\$ de revenus annexes. Cette part, issue du sponsoring et de partenariats est en hausse de 15 M\$ par rapport à 2024, position de numéro un mondial.

«CR7» possède une avance considérable sur son dauphin, le boxeur mexicain Canelo Alvarez, crédité de 137 M\$, alors que l'Argentin Lionel Messi – sacré pour la première fois

LIGUE DES CHAMPIONS

Arsenal file vers les 8^{es}, Manchester
City et le PSG calent

Sorti vainqueur du choc contre l'Inter Milan mardi en Ligue des champions (2-1), Arsenal est la première équipe à se qualifier pour les huitièmes de finale, alors que le Paris SG et Manchester City se sont inclinés, respectivement battus par le Sporting Portugal et Bodo-Glimt.

Leaders de la Premier League, les Gunners font également cavaliers seuls sur la scène européenne, avec un septième succès en autant de rencontres de C1, cette fois à San Siro. Grâce à un doublé de Gabriel Jesus (10^e, 31^e) et un but de Victor Gyokeres (84^e), les hommes de Mikel Arteta ont brillamment décroché le premier billet pour les 8^{es} de finale avant même la dernière journée, malgré une belle lucarne de Petar Sucic pour brièvement égaliser (18^e). C'est une nouvelle déception pour les Interistes, peu en réussite contre les grosses équipes cette saison, et qui rétrogradent à la 9^e place (12 points). Un autre doublé, celui de Kylian Mbappé, a lancé le naufrage de Monaco, en perdition au Bernabéu (6-1) comme en Ligue 1. L'attaquant star du Real Madrid a été sans pitié pour son ancien club, signant ses 10^{es} et 11^{es} but en Ligue des champions cette saison, avant que ses coéquipiers n'alourdissent le score. Pour sa première en C1 sur le banc du Real, une semaine après qu'il a succédé à Xabi Alonso, Alvaro Arbeloa peut souffler : deuxième avec 15 points, le club merengue a un pied en 8^e de finale avant de se déplacer chez le Benfica.

Le PSG se fait surprendre

Le Paris SG, tenant du titre, a lui été surpris sur la pelouse du Sporting Portugal

(2-1), sonné dans les dernières minutes de jeu malgré une énorme domination et trois buts refusés. Après avoir été surpris sur un corner des Lisboètes où Luis Suarez a ouvert le score (72^e), les Parisiens ont égalisé avec Khvicha Kvaratskhelia (79^e), avant que Suarez ne signe un doublé (90^e), de la tête, pour renverser la rencontre. Après un nul décevant à Bilbao (0-0), c'est un nouvel accroc pour les Parisiens en Ligue des champions, dont la place dans le Top 8 n'est pas assurée (5^e, 13 points). Autre mastodonte d'Europe, Manchester City est lui tombé de haut chez les modestes Norvégiens de Bodo-Glimt (3-1), et sont septièmes avec 13 points. Ils recevront Galatasaray la semaine prochaine.

Tottenham prend une option

Dépassés en défense, peu inspirés offensivement à l'image d'un Erling Haaland muet, les hommes de Pep Guardiola ont même perdu les pédales à l'image de Rodri, exclu. Tottenham (4^e, 14 points) a lui pris une option sur les 8^{es} face à un autre concurrent à la qualification directe, le Borussia Dortmund, qui a coulé (2-0) après l'exclusion de son défenseur Daniel Svensson (26^e). En bas de tableau, l'Olympiakos a maintenu un mince espoir de qualification (22^e, 8 points) grâce à son succès 2-0

à domicile contre le Bayer Leverkusen (19^e, 9 points), qui fait lui une bien mauvaise opération, mais reçoit la semaine Villarreal, déjà éliminé et défait à domicile par l'Ajax Amsterdam (2-1). Champion d'Italie en difficulté, Naples a cru un temps se relancer dans la course aux barrages, en profitant de l'infériorité numérique de Copenhague pour ouvrir le score. Mais les Danois ont égalisé sur penalty en fin de rencontre (1-1), et les deux équipes occupent provisoirement les deux dernières places qualificatives.



FC BARCELONE

Ter Stegen jouera à Gérone

Le gardien international allemand du FC Barcelone, Marc-André ter Stegen, qui a perdu sa place depuis le recrutement de Joan Garcia l'été dernier, va rejoindre les rangs de Gérone dans les prochaines heures pour s'y relancer en vue de la Coupe du monde 2026, a indiqué l'entraîneur du Barça Hansi Flick. «Ce matin, Marc nous a annoncé qu'il allait à Gérone. C'est un gardien fantastique, mais je pense que c'est la bonne décision pour le futur et pour le club. Je lui souhaite le meilleur», a déclaré Flick en conférence de presse à la veille du match de Ligue des champions face au Slavia Prague. «J'espère que nous pourrons le voir avec l'équipe nationale allemande à la Coupe du monde. Je croise les doigts pour lui, mais je pense qu'il a de bonnes chances d'y être !», a-t-il assuré au sujet du portier de 33 ans, qui n'a disputé que deux saisons tronquées par de graves blessures, Ter Stegen, dernier représentant de l'équipe championne d'Europe en 2015 sous les ordres de Luis Enrique, était considéré par Flick comme le troisième gardien de l'effectif, derrière Joan Garcia et le vétéran Wojciech Szczesny, 35 ans. Selon la presse catalane, l'habituel capitaine blaugrana va donc tenter de se relancer à Gérone (11^e de Liga), où il sera prêté jusqu'à la fin de la saison, avec l'objectif de retrouver le rythme nécessaire en vue de la Coupe du monde 2026 cet été. Barré depuis le début de sa carrière par l'immense Manuel Neuer, qui a pris sa retraite internationale après l'Euro 2024, ter Stegen a l'opportunité de disputer sa première grande compétition comme gardien titulaire de la Mannschaft, s'il est apte physiquement.



avec l'Inter Miami en MLS en 2025 – complète le podium avec 130 M\$. Le basketteur américain, Stephen Curry, deuxième en 2024, recule au 7^e rang avec 105,4 M\$, au moment où LeBron James est le basketteur le mieux rémunéré et qui apparaît à la 5^e place (128,7 M\$), suivi de Kevin Durant (9^e, 100,8 M\$). En baseball, Juan Soto (4^e, 129,2 M\$) accompagne Shohei Ohtani (8^e) qui se distingue à nouveau. Élu pour la quatrième fois en cinq saisons, meilleur joueur de la Ligue MLB avec les Los Angeles Dodgers, le Japonais est le seul athlète à dépasser les 100 M\$ de revenus complémentaires, avec un total estimé à 102,5 M\$, soit 2,5 M\$ de salaire annuel. Du côté de la Formule 1, Lewis Hamilton apparaît comme le pilote le mieux classé, en 11^e position avec 100 M\$, juste devant Max Verstappen, 15^e avec 83 M\$. Au total, onze sportifs atteignent la barre symbolique des 100 M\$ de revenus cumulés en 2025 : trois footballeurs, trois basketteurs, un boxeur, un pilote de Formule 1, un golfeur et deux joueurs de baseball.



LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

- I. Occupation sous l'Occupation.
- II. Presque fermé.
- III. Rigoriste. IV. Aurochs. C'est du gateau.
- V. Ferrures. Vaincu aux Champs Catalauniques.
- VI. Protégée. Lettre recommandée
- VII. Plats provençaux. Le côté obscur de la vallée.
- VIII. Champ de bataille. Descente de bourses.
- IX. Éliminai. Tube un peu secoué. X. Issues. Dépôt d'eau.

VERTICALEMENT

1. Opinion sur rue.
2. Pisse en lit.
3. Angoissante.
4. Fleur. Paresseux.
5. Bête. En Ré.
6. Épuisante Blanc qui vire au rouge à l'heure de l'apéro.
7. Ils'envoie en l'air.
8. C'est non. Corrigez.
9. Chrome. Sardine.
10. Évêché orthodoxe.

12345678910

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : fragile

- BAGUETTE
BANANE
BRIDE
BUDGET
CŒUR
COSTAUD
- DECRET
DESIR
DOMAINE
ECOUTER
GENOISE
GENOU
- HEURTER
JOURNAL
MARCHAND
MISSIVE
NAVIGUER
NOCIF
- OCCASION
ORAGE
PAUSE
PENSION
PROFOND
SAOUL
- SEDUIRE
STIPULER
VERTUEUX
VIRGULE
VIVACE
VOYAGE

E E V I S S I M D N O F O R P
V S S P E V O Y A G E S U A P
N I S B E R E V E R T U E U X
O O R A C J I N F I C O N R D
I N D G O G O U P A N H I U T
S E E U U U R U D B A N A N E
A G C E T L L U R E R T M N G
C A R T E E E P E N S I O N D
C R E T R U E H C O A I D E U
O O T E V I V A C E C L R E B

PROTECTION POLAIRE
ARTÈRE VITALE
EN VOUE
PROCH DU GRAND NORD
ORIGINAL
EXCELLENT NAGEUR
ROCHE CALCAIRE
PROCÈDE
MARI DE
COLINE
BORD À BORD
CONJONCTION
QUEUS DE HARING
PRODUCTEUR DE SIROP
RE CHANGEMENT PAS LE PROD
CŒUR DE RENNE
LETTRE DE PLATON
CHAUQUETTE
SYMBOL
POSSÈDENT
DOLLARS EN VERT
DIRECTION
POÈME
SAGUETTE
LA FORME
À RÔLE
POINT TUS
HUNION DU
ALGONKIN
ARTICLE
ÉTRANGER
TITRE DE NOBLESSE
PRONON
MÉCAN
RECOURS
MENT DE
FONDS
VOITELLES
JÉHO
PORTES
CHATELAIN
QUÉBÉCOIS
COUVERTURE
FLEET À
ÉCRIVAINS
NOUVELLE
SPORT
NATIONAL
BÉLÈVE
ENTRE DEUX
FALLER
ÉVEN
TUALITÉ
OISEAU
COULEUR
AUTREFOIS
YON
NOTE
ATTIRÉ
BLANC POUR
UN LOUP
ENCAI
CAPITAINE
D'ARMÉE
CALCUL
IMPOSSIBLE
CHEZ
L'INDIEN
BATAILLES
SABRES
MOTO
CYCLETTES
ACIDE
VITAL
POSSÈSS
SAINT
MANCHOT
RUMORANTS
COUPE
SPORTIVE
CITÉ DU
SAGUAYAT
REFUS DE
MARIAGE
CELE
FLEURS DU
NORD
EN PERMAN
ROUGE ET
NOIR EN
VERS
PETITE BARRIÈRE
GRANDE
EN ALGÈRE
LA PLUS RICHE
PROVINCE DU CANADA
SAOUL
D'EAU
DOUCE
A VISITE LE
GROENLAND
A VISITE LE
GROENLAND

SUDOKO

123456789

1

4

8

3

6

9

3

8

4

5

2

9

5

6

1

8

7

6

5

3

2

1

4

1

2

7

SUDOKO

LES MOTS CROISÉS

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

SPECIAL
PARIS

Patrimoine

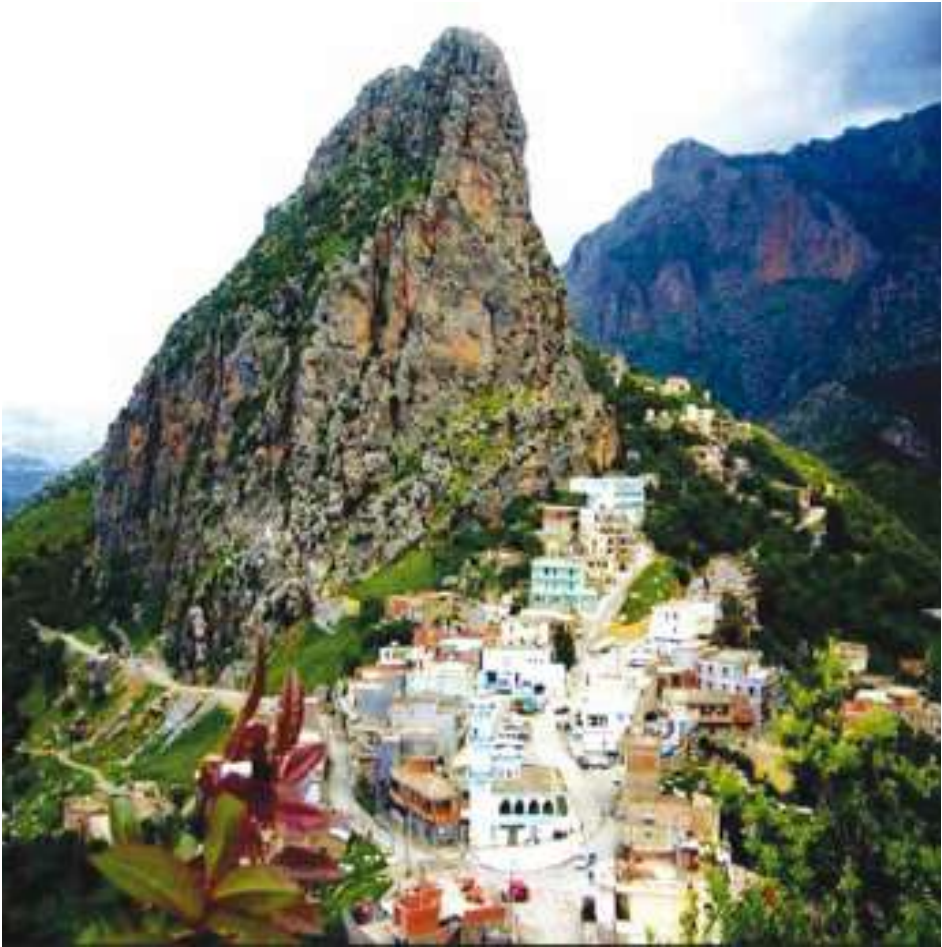
En Kabylie, des sites antiques à l'épreuve de l'oubli

Des sites phéniciens, romains et byzantins disséminés entre Tizi Ouzou et Béjaïa racontent une histoire ancienne, souvent négligée et mal protégée. Avec Sites et monuments de Kabylie, Boualem Bouahmed et M'hand Messaouda proposent un guide accessible qui met en lumière dix lieux emblématiques, interroge l'abandon du patrimoine archéologique et rappelle l'urgence de sa préservation.

SAMY TERKI

La Kabylie recèle un patrimoine archéologique d'une richesse encore largement méconnue. Vestiges phéniciens, romains ou byzantins, ruines de cités antiques et traces d'anciennes infrastructures y composent une mémoire silencieuse, souvent livrée à l'abandon. C'est à cette histoire enfouie que s'intéresse Sites et monuments de Kabylie, un ouvrage signé Boualem Bouahmed et M'hand Messaouda, récemment paru.

D'un format volontairement accessible, ce guide de 81 pages, proposé au prix de 1 000 dinars, se distingue par une écriture claire et une approche pédagogique. Loin d'un travail universitaire dense et référencé, le livre s'adresse avant tout au grand public. Il se lit d'un trait et invite à une découverte progressive de sites antiques répartis entre les wilayas de Tizi Ouzou et de Béjaïa. Dans ce premier tome, les auteurs font halte dans dix sites majeurs, présentant des vestiges qui témoignent de la profondeur historique de la région. Leur constat est sans appel : nombre de ces lieux, pourtant porteurs d'un fort potentiel archéologique, demeurent insuffisamment étudiés et peu protégés, laissant planer de nombreuses zones d'ombre sur leur origine et leur fonction. Le parcours débute notamment au château de Petra, à Seddouk, non loin d'El Kseur, avec ses allées recouvertes d'ibéris. Il se poursuit vers les villes côtières de Tizirt et d'Azefoun, connues dans l'Antiquité sous le nom de Ruza-sus. Les ruines mises au jour renvoient tantôt à la période phénicienne, marquée par l'installation de comptoirs commerciaux, tantôt à l'époque romaine et byzantine, durant laquelle furent édifiées de nombreuses infrastructures. Faits historiques et récits légendaires s'y entremêlent, nourrissant l'imaginaire des populations locales et entretenant le mystère autour de ces vestiges. Les auteurs accompagnent leurs descriptions de photographies et rappellent les campagnes de fouilles qui ont permis d'exhumer, dans certains cas, des structures remarquablement conservées, notamment à Azefoun et à Béjaïa. Concernant cette dernière, une attention particulière est accordée aux aqueducs antiques, dont celui de Toudja, situé à une vingtaine de kilomètres, qui alimentait la cité en eau. Ces ouvrages hydrauliques illustrent le degré d'ingénierie atteint dans la région à l'époque romaine. Le livre met également en lumière des inscriptions et des objets qui révèlent la diversité des usages de ces sites, théâtres de batailles, lieux de vie



quotidienne ou cités destinées au repos des vétérans militaires. Azefoun, à l'origine colonie romaine, figure parmi les douze colonies de la Maurétanie césarienne avant d'accéder au statut de municipale, comme en attestent les sources anciennes. D'autres sites, tels que Tiklat, près d'El Kseur, ou Tubusuptu, l'actuelle région d'El Kseur, occupent une place centrale dans cette histoire. Construite pour accueillir d'anciens soldats, Tubusuptu est mentionnée par le géographe El Idrissi ainsi que par Ibn Khaldoun. Les auteurs reviennent sur l'étymologie de la ville et sur les événements qui l'ont marquée, notamment son occupation par Firmus puis par Takfarinas, avant son déclin progressif.

Les stèles recensées dans l'ouvrage apportent un éclairage précieux sur les pratiques économiques et religieuses de l'époque. Une question traverse régulièrement le récit : ces ruines sont-elles exclusivement d'origine romaine ou relèvent-elles aussi du savoir-faire des populations autochtones ? L'un des apports du

livre est précisément de dépasser cette opposition, en soulignant que, loin des grands centres urbains, des zones rurales comme Acif El Hammam ou Tifra, dans la région de Béjaïa, abritent également des vestiges remontant à plusieurs millénaires. clut par deux entretiens. Le premier est accordé à Jean-Pierre La Porte, archéologue français ayant travaillé dans les années 1970 pour le service des Antiquités à Alger et mené des fouilles en Kabylie. Le second donne la parole à Djamil Aissani, professeur émérite et chercheur au Centre national de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire (CNRPAH). Tous deux apportent un éclairage sur l'ampleur de ce patrimoine archéologique, tout en évoquant les enjeux liés à sa préservation et à sa valorisation.

À travers cette publication, Boualem Bouahmed et M'hand Messaouda proposent ainsi une première cartographie sensible et documentée d'un héritage antique encore trop souvent relégué aux marges du récit historique national.

N. T.

Un film palestinien EN LICE À LA BERLINALE DANS LA SECTION

Le long-métrage Chroniques des années de siège sera présenté en première mondiale à la Berlinale, en sélection officielle, dans la compétition « Perspectives », organisée du 12 au 22 février prochains. Cette section, dédiée aux nouvelles voix du cinéma international, accueille des œuvres qui interrogent les formes et les récits contemporains.

Réalisé par le cinéaste palestinien Abdallah Alkhatib, le film est produit par Taqiyeddine Issaad (Évidence Films) et Salah Issaad (Issaad Film Productions), en coproduction avec l'artiste et producteur Sofiane Zermani « Fianso ». Le projet réunit plusieurs partenaires issus de différents horizons, illustrant une production à dimension transnationale.

Le récit se déroule au cœur d'un camp de réfugiés palestiniens soumis à un siège. Le quotidien d'un groupe de femmes et d'hommes

ordinaires y est bouleversé par l'enfermement et la pénurie, les confrontant à des choix déterminants. La survie s'y joue autant sur le plan matériel que dans les relations humaines, mises à l'épreuve par l'attente, la contrainte et l'incertitude. Adoptant un point de vue palestinien, le film privilégie une approche chorale et intimiste. La mise en scène s'attache aux gestes du quotidien, aux silences et aux liens qui se maintiennent malgré la violence du contexte. Sans céder à l'effet de démonstration, le récit donne à voir l'endurance ordinaire face à une situation d'exception devenue durable.

L'histoire puise son origine dans l'expérience personnelle du réalisateur, marquée par le siège du camp de Yarmouk. Cette épreuve fondatrice irrigue l'écriture du film, tout en étant volontairement dégagée de toute référence temporelle ou géographique précise. Le récit

s'inscrit ainsi dans une continuité historique plus large, faisant écho à une expérience palestinienne qui traverse les générations, de la Nakba à la période contemporaine.

Chroniques des années de siège rassemble des comédiens et techniciens de plusieurs nationalités, palestinienne, jordanienne, syrienne et algérienne. Le casting réunit notamment Idir Benaïbouche et Ahmed Zitouni, ainsi que le jeune acteur Wassim Fédrich, figure montante de la nouvelle génération. Le tournage s'est déroulé en partie à Batna, avec une équipe majoritairement algérienne. Le film a par ailleurs bénéficié du soutien du ministère algérien de la Culture, dans le cadre du dispositif d'aide à la postproduction, confirmant l'implication de l'Algérie dans l'accompagnement de projets cinématographiques à portée internationale.

R.C.

POLITIQUE CULTURELLE

Les prix culturels, un coup de projecteur sur la création artistique

La création artistique en Algérie a récemment retrouvé une visibilité accrue à travers la multiplication des distinctions et des prix, qu'ils soient institutionnels, nationaux ou portés par des initiatives associatives. Littérature, arts plastiques, cinéma ou théâtre, ces reconnaissances traduisent une volonté affichée de valoriser les talents, d'accompagner les parcours émergents et de soutenir la production culturelle dans toute sa diversité. Au-delà de la dimension cérémonielle, ces prix jouent un rôle structurant pour les créateurs. Ils offrent une reconnaissance symbolique, parfois décisive, et constituent un levier d'encouragement à poursuivre un travail artistique souvent confronté à des contraintes matérielles et à un manque de visibilité. Ces derniers mois, plusieurs distinctions ont ainsi mis en lumière la vitalité de la scène culturelle et littéraire algérienne. Parmi elles figurent les prix du président de la République pour la langue arabe et pour la langue amazighe, qui ont honoré des œuvres littéraires et des travaux de recherche dans les deux langues nationales. Ces distinctions s'inscrivent dans une démarche de valorisation du pluralisme linguistique et du rôle des écrivains et chercheurs dans la préservation et le rayonnement du patrimoine culturel du pays. Dans le même esprit, le prix du président de la République « Ali Maachi » s'adresse spécifiquement aux jeunes artistes. Il récompense des talents dans plusieurs disciplines (roman, poésie, musique, théâtre et arts visuels) et vise à offrir reconnaissance et visibilité à une génération en devenir. Le prix Achbal Taqafa poursuit un objectif similaire en distinguant de jeunes créateurs dans différents champs artistiques, mettant l'accent sur l'innovation et l'engagement. Le Salon international du livre d'Alger (SILA) contribue également à cette dynamique à travers la distinction littéraire « Mon premier livre », dédiée aux auteurs de moins de 35 ans. Ouvert à plusieurs langues, ce prix offre une première vitrine aux écrivains émergents et accompagne leurs débuts dans le paysage éditorial national. À côté des institutions publiques, les associations et fondations culturelles jouent un rôle actif dans le soutien à la création. Elles organisent des concours, des résidences et des remises de prix, offrant des espaces d'expression et de reconnaissance aux jeunes talents. L'association Komra pour le cinéma, basée à Biskra, s'inscrit dans cette démarche en accompagnant de jeunes cinéastes. D'autres initiatives, à l'image de la fondation Abdelkrim Dali pour le chant andalou ou de la fondation El Hachemi Gueroabi consacrée à la musique chaâbi, œuvrent à la transmission et à la valorisation du patrimoine musical algérien. Lauréate du troisième prix du président de la République pour la langue arabe, l'écrivaine Hafida Mimi a été distinguée pour sa nouvelle Mamnoue Ramy El-Amchadi. Elle souligne l'impact de ce type de reconnaissance sur le parcours des créateurs, estimant qu'elle incite à se dépasser, à oser proposer ses œuvres et à explorer de nouvelles formes d'expression. Pour elle, ces prix constituent une étape déterminante, renforçant la confiance et encourageant la persévérance dans un travail artistique exigeant. Un point de vue partagé par Hicham Trodi, président de l'association Komra. Selon lui, les distinctions culturelles jouent un rôle déterminant pour les jeunes créateurs, en leur ouvrant des perspectives et en les incitant à expérimenter. Il insiste toutefois sur la nécessité de considérer ces récompenses comme un point de départ plutôt que comme une finalité, rappelant que leur fonction première reste l'encouragement et la stimulation de la créativité. Dans un contexte où la création artistique peine parfois à trouver des relais durables, ces prix et distinctions apparaissent ainsi comme des instruments de reconnaissance, de visibilité et de transmission, contribuant à structurer un écosystème culturel en quête de consolidation.

Rédaction Culture

Trait d'esprit

“ La vie, c’est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l’équilibre. ”

Albert Einstein

Clôture à Alger de la caravane littéraire algéro- italienne « Poètes de deux rives »



La caravane littéraire « Poètes des deux rives », célébrant les échanges littéraires et linguistiques entre l’Algérie et l’Italie, a pris fin mardi soir à Alger, après deux escales à Sidi Bel Abbès et Tlemcen avec la participation des poètes des deux pays. Accueillie à «Dar Abdeltif», la rencontre poétique marquant la clôture de cet évènement littéraire a été animée par les poètes algériens Lamis Saidi et Khaled Bensalah ainsi que le conteur et poète italien, Emilio Nigro. En donnant lecture à des textes littéraires et poétiques, Lamis Saidi et Khaled Bensalah ont déclamé, tour à tour, leurs poèmes en langue arabe ainsi que d’autres traduits dans cette langue, dont ceux de la poétesse italienne, Flaminia Cruciani, qui avait pris part aux rencontres de Sidi Bel Abbès et de Tlemcen. Pour sa part, le poète italien Emilio Nigro a déclamé ses propres poèmes, en plus des textes de Lamis Saidi et Khaled Bensalah, traduits vers l’italien. Accompagnés à la guitare (mandoline) par le musicien Koussaila Adjrad, en donnant du rythme aux mots dans une ambiance musicale particulière, les poètes ont célébré les liens réciproques et les échanges culturels, linguistiques et littéraires entre l’Algérie et l’Italie. En présence du directeur général de l’Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), M. Réda Fassi, de l’ambassadeur de l’Italie en Algérie, M. Alberto Cutillo, et de la directrice de l’Institut culturel italien en Algérie, Mme Antonia Grande, des attestations ont été remises aux poètes participant à cette caravane littéraire, clôturée par un spectacle musical animé par Hind Boukella. Organisée sous l’égide du ministère de la Culture et des Arts, par l’AARC en partenariat avec l’Institut culturel italien en Algérie, la caravane « Poètes de deux rives » a fait escale, les 15 et 17 janvier, au palais de la Culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen et à la bibliothèque centrale Mohamed-Kabati de Sidi Bel-Abbès, respectivement.

Un réseau de trafic de drogue démantelé à Ouled Fayet

La brigade mobile de la police judiciaire d’Ouled Fayet, wilaya d’Alger, a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues et de substances psychotropes, révèle un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya d’Alger. À la tête de ce réseau, un homme âgé d’une soixantaine d’années, dont l’identité n’a pas été divulguée. L’opération, menée sous la supervision du procureur de la République compétent, a permis l’arrestation des membres du groupe et la saisie d’un important stock de stupéfiants. Les policiers ont ainsi mis la main sur 1 148 comprimés psychotropes, près de 100 grammes de kif traité, ainsi que trois armes blanches prohibées. Une somme de 125 millions de centimes, présumée provenir des activités illicites du réseau, a également été récupérée. L’intervention des forces de l’ordre fait suite à des renseignements précis signalant une activité suspecte dans la zone. Les investigations ont rapidement conduit à l’identification et à l’interpellation des membres du réseau, dont le chef présumé. Les suspects ont été présentés sans délai devant le procureur de la République, conformément aux procédures pénales en vigueur. Le dossier a ensuite été transmis au tribunal compétent pour instruction. Ce démantèlement s’inscrit dans le cadre des opérations régulières menées par les services de sécurité pour lutter contre le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée dans la région d’Alger.

Code de la route

Le Conseil de la nation valide, avec des réserves sur onze articles

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mercredi, le texte de loi portant Code de la route, avec réserve sur le vote de 11 articles, lesquels seront soumis aux procédures juridiques et constitutionnelles par leur renvoi à une commission paritaire composée de représentants des deux chambres du Parlement. Les 11 articles faisant l’objet de cette réserve comportent des dispositions privatives de liberté ainsi que des amendes et des sanctions, et seront soumis aux procédures juridiques et constitutionnelles prévoyant qu’en cas de réserve émise par les membres du Conseil de la nation sur un texte de loi, il est procédé, dans un délai maximal de 15 jours, à l’installation d’une commission paritaire composée de représentants des deux chambres du Parlement en vue de proposer un texte sur les dispositions objet du désaccord.

Leila Aslaoui reçoit Tewodoros Mihret Kebede

La présidente de la Cour constitutionnelle, Leila Aslaoui, a accueilli hier le président du Conseil de l’enquête constitutionnelle d’Éthiopie, Tewodoros Mihret Kebede. Cette rencontre a été axée sur le renforcement de la coopération entre les institutions des deux pays dans le domaine du droit constitutionnel. Mme Aslaoui enchaîne les échanges avec les présidents des Conseils constitutionnels des différents pays présents à Alger à l’occasion de la 19e session du bureau exécutif de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines.

Marouane A

L'EXPRESS

CAN 2025 : LA CAF PRONONCE SES SANCTIONS APRÈS ALGÉRIE-NIGERIA

La FAF engage une procédure de recours

L’élimination de l’équipe nationale algérienne en quarts de finale de la CAN 2025 face au Nigeria (0-2) continue de faire parler d’elle. Au-delà du résultat sportif, la rencontre disputée le 10 janvier 2026 a été marquée par de graves incidents survenus après le coup de sifflet final.

PAR MAROUANE A.

Des échauffourées ont éclaté entre joueurs des deux sélections, tandis que des débordements impliquant supporters et journalistes ont également été signalés. Face à cette situation chaotique, la Fédération algérienne de football (FAF) avait rapidement réagi en saisissant la Confédération africaine de football (CAF) ainsi que la FIFA, dénonçant notamment certaines décisions arbitrales jugées controversées et réclamant l’ouverture d’une enquête officielle. La FAF estimait que ces événements portaient atteinte à la crédibilité de l’arbitrage africain et à l’image du football continental sur la scène internationale. Après examen du dossier, la CAF a rendu ses verdicts à travers son jury disciplinaire. Deux joueurs algériens impliqués dans les altercations ont été sanctionnés. Le gardien Luca Zidane a écopé de deux



matchs de suspension, applicables lors des éliminatoires de la CAN 2027. De son côté, le défenseur Rafik Belghali a été suspendu pour quatre matches, dont deux avec sursis, également pour les qualifications de la prochaine Coupe d’Afrique des nations. Par ailleurs, la FAF a été lourdement sanctionnée sur le plan financier. L’instance continentale lui a infligé plusieurs amendes, 25 000 dollars au total, pour conduite incorrecte de l’équipe nationale, comportements inappropriés de

joueurs et officiels après la rencontre, usage de fumigènes, jets d’objets, manquements aux mesures de sécurité et gestes offensants de certains supporters envers les arbitres. Le montant global des sanctions financières s’élève à plusieurs dizaines de milliers de dollars. Contestant ces décisions, la FAF a annoncé avoir engagé une procédure de recours conformément aux règlements en vigueur, affirmant sa volonté de défendre les intérêts du football algérien par des voies strictement institutionnelles. ■

CAN-2026 DE HANDBALL (GR. A/1^{RE} JOURNÉE) Défaite surprenante des Verts face au Nigeria



La sélection algérienne messieurs de handball - Messieurs s’est inclinée, hier, d’une manière surprenante face à son homologue nigérian sur le score de 25 à 23 (mi-temps : 16-13), pour le compte de la première journée (Gr. A) de la 27^e édition du Championnat d’Afrique des nations (CAN-2026), disputée à Kigali au Rwanda. Personne ne s’attendait à ce premier revers qui compromet les chances de l’EN de prendre la première place du groupe et donc la mettra dans de beaux draps. En effet, rater la première place la placera automatiquement dans une opposition choc au

second tour face à l’ogre égyptien, ce qui l’exposera à une élimination précoce. Les poulains de Boucekriou sont donc dos au mur et devront réagir lors des deux prochains matches de poule. Les deux premiers de chaque poule accèdent au tour principal de la compétition composée de deux groupes de quatre équipes. La compétition offrira des billets qualificatifs au prochain Mondial, prévu en 2027 en Allemagne. Une échéance que les «Verts» ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale de la CAN-2024 au Caire, perdue face à l’Égypte.

M. A.